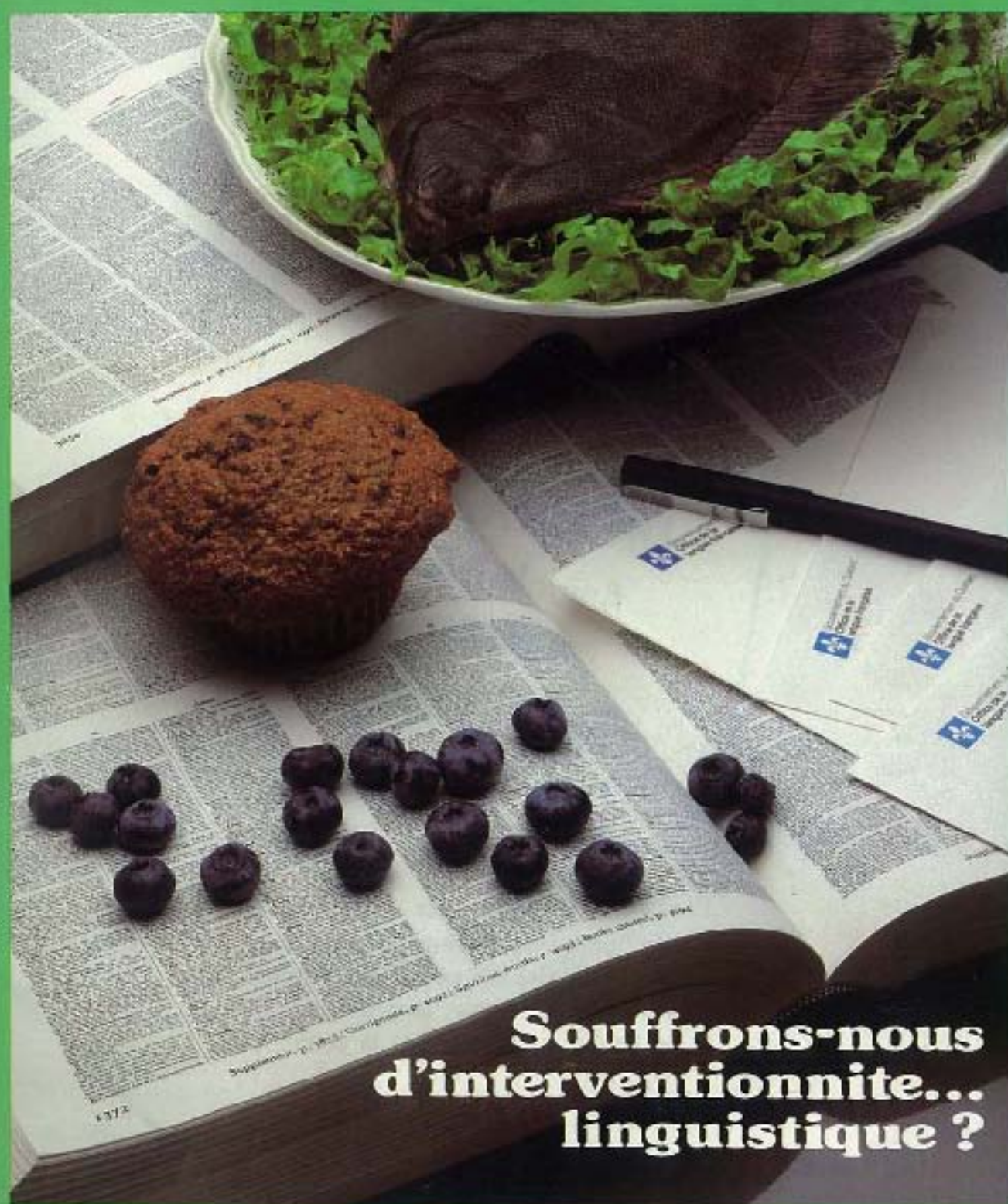


Adieu  
pinsons,  
uvettes...

# Cherchit

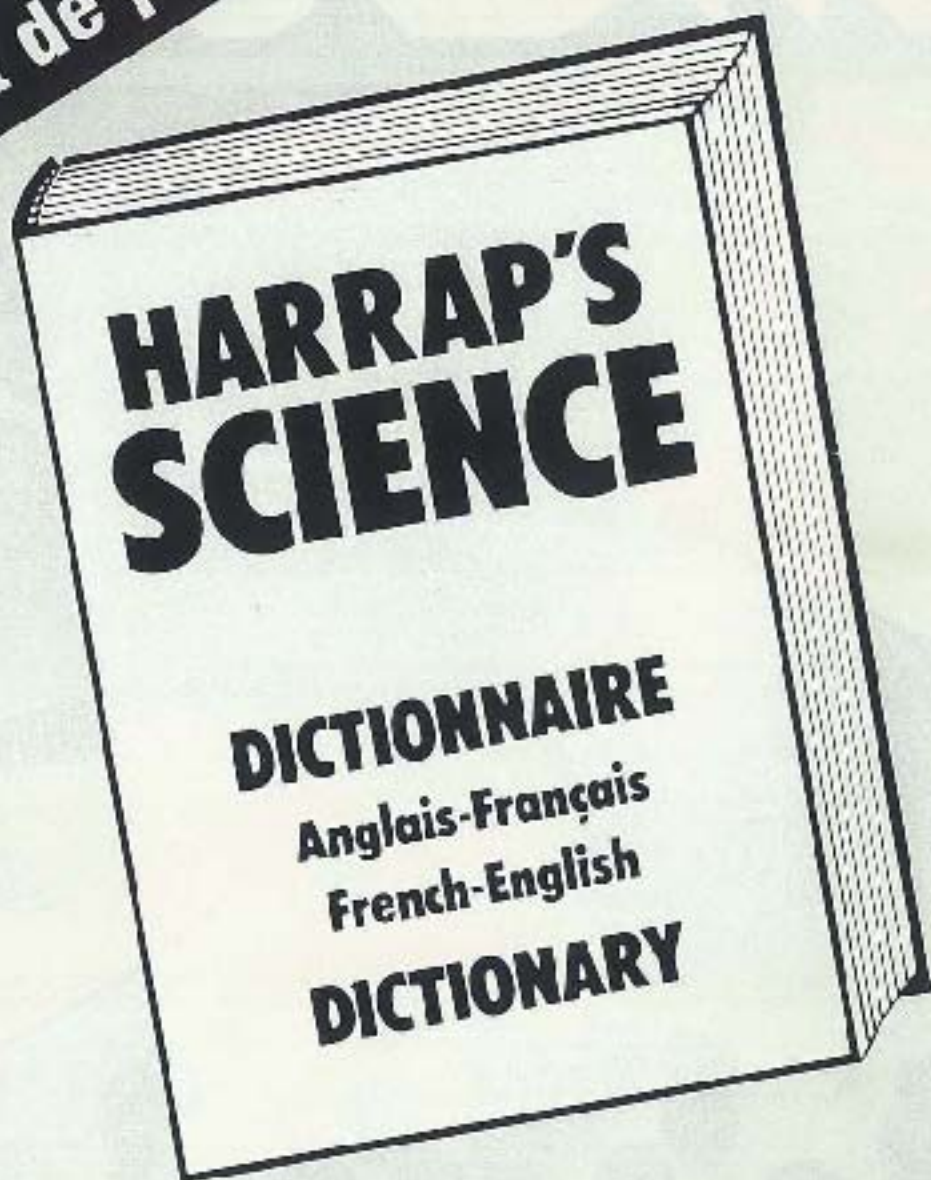


**Souffrons-nous  
d'interventionnisme...  
linguistique ?**



**vient de paraître**

...aux Éditions HARRAP



49,95\$

Plus de 30 000 mots-clés  
Un dictionnaire entièrement nouveau de la terminologie des sciences exactes telles la physique, la chimie, la géologie, la botanique, la biologie et la zoologie

Diffusion:  
Diffulivre Inc.  
2973, rue Sartelon, Saint-Laurent, Québec • H4R 1E6  
Tél.: (514) 336-2663

En vente en librairies

# Pour commencer

**A**u lieu d'une intervention linguistique, nous aurions pu parler, comme certains, de néo-purisme, de dirigisme, de réglementation, voire d'ingérence de l'État dans la langue. Si on s'attend à ce que, comme Don Quichotte à l'assaut des moulins à vent, Circuit lance des diatribes contre les Offices, Commissions et autres Conseils, on sera déçu. Nous n'avons pas voulu trancher, mais plutôt donner un maximum d'éléments d'information, venant de tous les horizons. À chacun de tirer ses conclusions.

En complément de dossier et sur un mode plus léger, deux articles, deux querelles, deux façons d'envisager l'intervention linguistique : l'une qui ressemble à de l'ingérence (les points cardinaux), l'autre à du laisser-faire (les noms d'oiseaux). De là à conclure sur les vertus du juste milieu...

Où sont nos humoristes, nos iconoclastes, nos libertins (= esprit fort, libre penseur au XVI<sup>e</sup> siècle) ? « Court-circuit » est pris de court, cette fois, mais reviendra en force au prochain numéro avec des réflexions sur l'agoré possible de la ter-



minologie. Mais pour mars ? Qui relèvera le défi ?

Solange Lapière a pris de longues vacances en Turquie, d'où elle rapporte une moisson de curiosités dont elle nous fera part en décembre. Entre temps, l'appel qu'elle a lancé en mars pour un dépoussiérage de la langue a été entendu par Michèle Cossette, qui présente une chronique « Des mots » enfin arrivée, croyons-nous, à maturité. Sans vouloir bannir les mini lexiques, la chronique est désormais à l'affût de toutes les innovations qui permettent à la langue de vivre au diapason du réel.

« Faits, dits et chiffres » : nouvelle chronique, alimentée dans ce numéro par Jean Delisle, mais couverte à tous. Elle ne vivra qu'à condition de soulever l'intérêt de nos lecteurs, qui l'alimenteront désormais.

Comme son nom l'indique, c'est une collection hétéroclite, au format variable - anecdotés, idées, statistiques, tableaux, citations, courts commentaires, recueillis aux quatre coins de l'univers linguistique... et sociolinguistique. Tout y entrera, pourvu que notre curiosité soit piquée.

Deux conseils : situer les choses et les gens dans le temps et dans l'espace ; et accepter d'avance le choix (le verdict) du comité de lecture qui se fie, lui, à son pif journalistique (jusqu'à preuve du contraire !).

À venir :

- en décembre : grand dossier sur l'informatique, coordonné par Josée Ouellet Simard.
- en mars : l'adaptation théâtrale, ou « tradaptation », présentée par Jean Delisle.

Pour le Comité  
Johanne Dufour

## Circuit

Circuit, n° 10, septembre 1985

### L'intervention linguistique a-t-elle un avenir ? 4

Le comment et le pourquoi, le pour et le contre. De la protection du consommateur aux « exemples à ne plus recommencer », de Gilles Dibeau à Michel Plourde, un tour



d'horizon du rôle de l'État dans la langue : le consensus est loin d'exister.

### Sur le vif 13

La traduction, une polyvalence. L'université et la théorie. Trop d'informatique ? Un dictionnaire du français québécois. Les jeunes, avenir du français. L'Ontario se francise ? Que de colloques ! Et des honneurs.

### Des livres 20

Le TLFO : un fabuleux trésor d'informa-



tion sur le français québécois. Nouvelle édition d'un ouvrage (déjà) classique de Robert Dubuc.

### Des revues 23

L'internationalisation de la terminologie scientifique, pour ceux qui y croient ; le gobbledegook, pour les américanophiles ; la lisibilité des textes par « l'écriture verticale » ; le français des pédants pour ceux qui s'y reconnaissent.

### Des mots 26

La langue telle qu'on la vit ; le sexisme et comment l'éviter ; l'animisme de la lan-

gue technique et, à Bordeaux, la créativité langagière prend un caractère ludique.

### Des techniques 30

Partagez les ressources documentaires des bibliothèques les plus prestigieuses (la Library of Congress pour ne nommer que celle-là). La STQ crée deux groupes d'utilisateurs de la micro-informatique. Et ce n'est qu'un départ.

### Faits, dits et chiffres 32



Du nouveau : une chronique tour-à-tour pour tous. Où l'on s'amuse à réfléchir.



## Une orientation pour Circuit

À force de lire toutes ces lettres élogieuses adressées à **Circuit**, j'ai eu l'idée que la présente chronique gagnerait beaucoup à être aussi un lieu de réflexion collective sur l'orientation de la revue. Je vous propose donc quelques commentaires constructifs, en espérant que d'autres emboîteront le pas.

— La revue **Circuit**, malgré son titre évoquant la communication bilatérale, a vu le jour dans un cercle somme toute assez restreint. C'est sans doute normal quand on a une certaine orientation en tête et qu'on mise au départ sur des personnes au dévouement et à la compétence éprouvés. Mais après deux ans de parution, il est temps d'encourager la participation rédactionnelle de la masse des étudiants — notamment en annonçant bien à l'avance les thèmes prévus et les dates de l'ombée. Il y a certes le risque de recevoir des articles inadéquats; mais je crois que **Circuit** a acquis assez de crédibilité pour exercer sans craquer son droit de veto. **Circuit** n'est pas une revue de prestige individuelle, mais plutôt une œuvre de fierté collective dont les différents apports doivent respecter une certaine orientation rédactionnelle: les auteur(e)s chatouilleux(es) doivent être amené(e)s à le comprendre.

— Longue vie à la nouvelle chronique *Des mots*! Je souhaite avant tout qu'elle ne soit pas un support à études terminologiques; *L'Actualité terminologique* et *META*, pour ne citer que ces deux publications, remplissent déjà cette fonction. La chronique *Des mots* doit se chercher une mission originale, tout comme l'ensemble de la revue. Qu'elle soit à l'écoute du français contemporain, je m'en réjouis. Et je suis certain qu'elle suscitera bien des apports intéressants.

— Enfin, la chronique *Des techniques*, courageusement alimentée par Pierre Marchand et Betty Howell, me semble répondre à un besoin criant dans notre profession. Je ne peux que souhaiter davantage d'information pratique sur les moyens modernes de traitement de l'information écrite (et j'espère en particulier qu'on traitera de la communication avec les photocomposeuses des imprimeurs). Qu'on le veuille ou non, les nouveautés techniques auscultent chez la clientèle des exigences accrues; c'est ça le « progrès ». mes cher(e)s ami(e)s! Le traducteur doit prendre conscience qu'il travaille non seulement à une œuvre intellectuelle, mais aussi à la production d'un

document, et doit s'informer en conséquence.

Après deux ans d'évolution, **Circuit** a trouvé à peu près son diapason. Il reste à mon avis un aspect original à développer: la réflexion, et la controverse s'il le faut. Notre profession est peut-être assise sur trop de vérités tranquilles, et certaines remises en question susciteraient une évolution des plus « dynamisantes ».

Claude Bédard

## Et un index...

Toutes mes félicitations à l'équipe de **Circuit**!

Deux années d'existence, des dizaines d'articles passionnants, de la rigueur dans le choix des sujets sans pour cela rien sacrifier à la variété et à l'humour, voilà qui me plaît.

Et si bien des traducteurs, terminologues ou interprètes y trouvent un moyen d'exprimer leur tempérament artistique, leur créativité et leur joie de vivre, voilà qui me ravit. **Circuit** est la preuve concrète que le professionnel de la STJ peut faire autre chose que traduire ou interpréter, il peut communiquer.

Une suggestion: vu la richesse des informations présentées, je pense qu'il serait utile de publier, à un moment ou à un autre, un index des mots et sujets traités, et peut-être même des auteurs.

En attendant, bonne continuation!

Marcel Lagrenade  
Radio-Canada, Ottawa

## Et le graphisme...

**Circuit** a tout pour plaire, enfin presque: c'est une revue vivante et bien « branchée » sur l'actualité, avec un contenu très varié, où l'on aborde avec humour les sujets les plus sérieux.

Au plan de la présentation, je constate avec plaisir que **Circuit**, après avoir quelque peu tâtonné, a finalement trouvé une certaine identité visuelle et graphique.

Les premiers numéros étaient d'allure plutôt sévère: colonnes sagement encadrées, à peine entrecoupées de photos. Dans les numéros suivants, c'est le boom graphique: les deux colonnes à terment avec les trois colonnes, l'encadré se fait très visible, trop même, le dessin se déchaîne...

Depuis quelques numéros, **Circuit** semble en voie de trouver son équilibre. La page couverture est attrayante et la table

des matières, en page 3, permet de vérifier d'un coup d'oeil le contenu du numéro. Les entêtes de rubriques sont reconnaissables d'un numéro à l'autre. À beaucoup d'endroits, les colonnes ne sont plus encadrées du tout, le texte est plus dégagé et respire mieux.

Pour ce qui est de l'utilisation de la couleur, la surimpression de mots ou d'éléments graphiques en gris ne fait que surcharger le texte et nuit à sa lisibilité. Le marqueur jaune a son utilité pour faire ressortir les titres de revues, quand il ne fait pas double emploi avec les caractères gras. Au fait, pourquoi ne pas intégrer un peu plus de couleur dans la mise en page... si les contraintes budgétaires le permettent, bien sûr! On pourrait s'en servir, entre autres, pour les entêtes de rubriques, ce qui les démarquerait davantage des titres d'articles.

Je souhaite donc que **Circuit** continue de s'améliorer et de nous séduire tant par le fond que par la forme!

Hélène Babin-Otabé  
Sainte-Foy

## « Je vous réveille? »

Avant de partir pour deux mois de vacances (non payées par un employeur mais bien méritées), je tenais à féliciter Denise Charbonneau et Nicole April pour les articles qu'elles ont écrits dans le dernier numéro de **Circuit**. En effet, ils sont avant tout très bien rédigés, avec beaucoup d'humour, et surtout ils dépeignent vraiment la réalité quotidienne des traducteurs indépendants. Rien n'a été oublié et en les lisant, ma propre vie se déroulait sous mes yeux...

Comme vous le dites si bien, et comme dans toute chose il y a des avantages et des inconvénients, et même si bien des gens disent qu'ils ne voudraient pas d'une vie aussi désorganisée que la mienne (travail les fins de semaine et les jours fériés par exemple), je ne voudrais pas non plus de la leur (5 à 5, sousculades dans le métro, etc.).

Encore bravo!

Claudine Azoulay  
Lava

## Congratulations

I want to congratulate Claude Bédard on his article "La qualité formelle: le refuge du non-communicateur?"...

Josephine Tessier,  
Ottawa

Publié quatre fois l'an par la  
Société des traducteurs du Québec



1010, rue Ste-Catherine ouest  
Bureau 640  
Montréal (Québec) H3B 1G7  
Tél.: (514) 861-1783

#### Coordonnateurs

Pierre Marchand et Josée Ouellet-Simard

#### Représentante au Conseil de la STQ

Johanne Dufour

#### Rédaction

Michèle Coassette (Des mots), Paul Harguierin  
(Des nouvelles), Betty Howell (Des techniques),  
Nanci Kerpen (Sur le vif), Solange Lapierre  
(Curiosités), Michel Roy (Des livres) et  
Marie Froude (secrétaire du comité)

#### Correspondants

Jean Delisle (Outsourcia),  
Marie-Claire Lemaire (Québec)

#### Révision

Sylvie Achard, Jocelyne Langlois, Elaine Potvin,  
Julie Sasseville, Caroline Shannon, Robert  
Chétagné, Daniel Toledano, Marie Valin et Kate  
Williams

#### Direction artistique

Danielle Le Bel

#### Graphisme

Maudeleine Rondeau

#### Photographies

Ronald Maisonneuve, Robert Etcheverry

#### Composition typographique

Photocomp rb

#### Impression

Imp'co Ltée

#### Publicité

Anne-Marie Malboeuf (Jean Séguin & Associés  
(514) 749-8581)

Toute reproduction est interdite sans l'autorisation  
de l'auteur et de l'éditeur.

L'éditeur n'assume aucune responsabilité en ce qui  
concerne les erreurs des personnes citées dans **Circuit**.

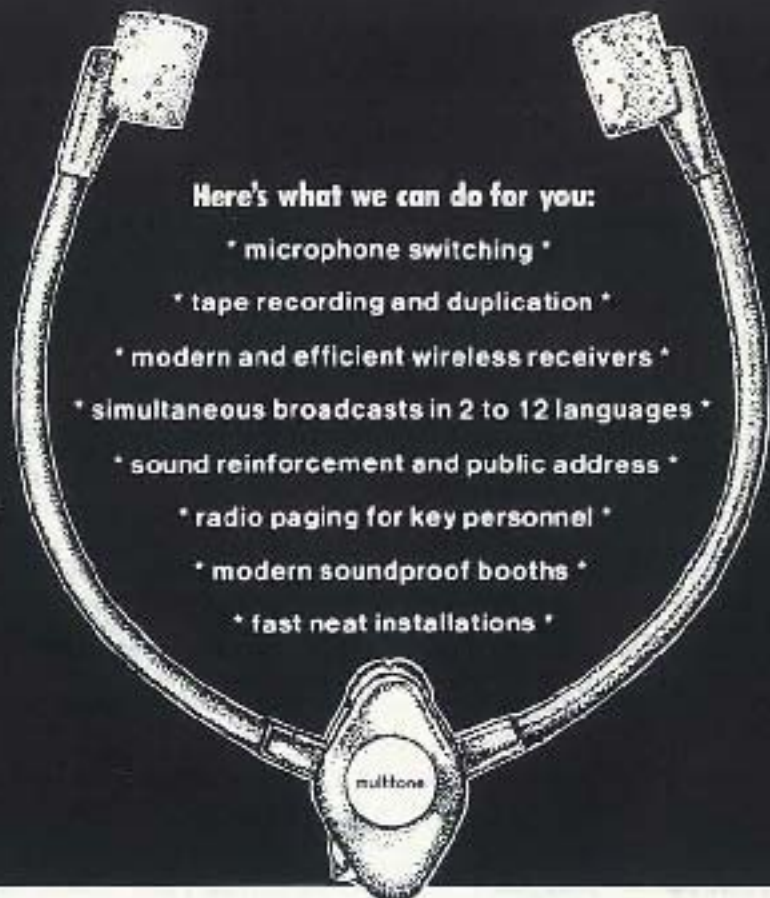
Dépôt légal 3<sup>e</sup> trimestre 1985  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISSN 0821-1876

#### Tarif d'abonnement

Membres de la STQ: abonnement gratuit  
Non membres: 20 \$ par année (30 \$ à l'extérieur  
du Canada). Chèque ou mandat à l'ordre de  
« Circuit-STQ » (voir adresse ci-dessus).

# UNDERSTANDING

Multitone Interpretation Systems ensure professional  
technical services for your bilingual or multilingual meetings.



Here's what we can do for you:

- \* microphone switching \*
- \* tape recording and duplication \*
- \* modern and efficient wireless receivers \*
- \* simultaneous broadcasts in 2 to 12 languages \*
- \* sound reinforcement and public address \*
- \* radio paging for key personnel \*
- \* modern soundproof booths \*
- \* fast neat installations \*

Multitone Electronics Ltd., operating across Canada, has serviced  
several thousand Canadian conferences during the past 15 years.  
for your total conference communications needs call: (416) 745-2000

## multitone

Si vous souffrez  
de harcèlement textuel,  
consultez-nous!

738-5827

Wilfrid Boudreau  
**Interpretex**  
Service de Traduction

4996, Place de la Savane, Suite 23

Montréal, H4P 1Z6



# L'intervention linguistique

À l'heure où l'Office de la langue française s'apprête à publier son énoncé de politique sur les régionalismes, Circuit interroge des usagers, des communicateurs et des théoriciens afin de savoir où se dirige... le dirigisme linguistique.

par Pierre Marchand

«**É**crasons l'infâme ». C'est le titre d'un billet signé par l'incompréhensible Serge Grenier, dans *La Presse* du 1<sup>er</sup> juin dernier. Sujet : le *Guide de rédaction des menus* que l'Office de la langue française avait publié quelques temps auparavant. Notre insatiable chroniqueur n'a fait qu'une bouchée de ce guide qui se propose de favoriser l'adoption de termes visant, comme il est expliqué dans le préambule, à « mettre les clients en appétit grâce à une carte alléchante et soignée ». « L'Office de la langue française, de nous apprendre l'ex-Cynique, est d'avis qu'un bon moufflet serait tout aussi bon si on l'appelait moufflet. Un moufflet ! C'est si bon, un bon moufflet ! »

L'Office de la langue française cherche-t-il à « écraser l'infâme » en proposant, pour remplacer les vils anglicismes qui céparent notre langue, des termes si criés qu'ils n'accèdent à la notoriété que par le truchement des chroniqueurs humoristiques ?

## Les usagers

Jean-Pierre Duguay, Gaspésien d'origine, est restaurateur à Montréal. Son petit établissement — la Garçonière —, se signale par un menu parsemé de trouvailles linguistiques. Il faut goûter son « ménage à trois », pla: composé de trois sortes de viande ou ses « escargots à la rage » ou encore « la génisse et le royer » qui n'est pas le titre d'une fable de La Fontaine, mais la désignation d'une recette à base de veau et de noix.

Jean-Pierre Duguay a-t-il déjà reçu la visite d'inspecteurs de l'OLF ? Lui a-t-on demandé d'employer dans ses menus telle expression plutôt que telle autre ? Non, répond-il sans hésiter. D'où lui vient l'idée, alors, d'employer le mot « hambourgeois » dans ses menus et sa publicité ? « Parce que ça vient du gouvernement, lance-t-il aussitôt. Au début, ça m'a paru ridicule... un peu snob. » Pourquoi malgré tout avoir adopté l'expression ? « Parce que c'est français. Avec la loi 101, tout doit se franciser. Au début, les clients trouvaient (le mot) drôle et j'ai en même temps. Maintenant, ils disent eux-mêmes (hambourgeois). Lorsqu'ils disent « hamburger », je leur réponds "Pardon ?" »

Sans préjuger de l'opinion du grand public, on se rend vite compte que notre restaurateur a bien d'autres préoccupations que celle de la langue. Ses projets d'expansion et les normes d'hygiène le préoccupent davantage. Malgré tout, l'exemple de la publicité et un certain souci d'originalité l'ont amené à produire un menu que l'Office rangerait certes

d'après lui, c'est le forçement même de la démarche de la Commission qu'il faut remettre en question.

Dans un article<sup>2</sup> qu'il avait fait paraître dans *Québec français* de mars 1983, Gilles Bibeau ne s'était en effet pas contenté d'exprimer son désaccord sur quelques-unes des décisions de la Commission. D'après lui, l'activité norma-

**« Une erreur à la fois scientifique, linguistique, sociale, pédagogique et politique. »**

- Gilles Bibeau



PHOTOS ROBERT ET CHEVREY

parmi les « cartes alléchantes et soignées ».

## Les spécialistes

Que pense de tout cela la linguistique sérieuse, celle qui s'enseigne dans les meilleures universités ? Certaines initiatives de la Commission de terminologie de l'Office de la langue française n'ont pas été sans susciter quelques réserves. En mars 1983, la Commission s'était déjà prononcée sur quelque sept cents termes<sup>3</sup>, si l'on en croit Gilles Bibeau, professeur titulaire à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal. Or,

lisante de la Commission s'est trouvée prise dans quatre types de piège : l'approximation, l'opposition simpliste des définitions, la nomenclaturite et la lutte aveugle contre les mots étrangers. Vouloir remplacer bleuets par myrtilles serait un exemple d'approximation puisque les deux fruits sont, paraît-il, « semblables, mais non identiques » (à noter que Gilles Bibeau vise sur ce point des précédents de l'actuelle Commission de terminologie). Décréter que, dans le monde de l'enseignement, séance doit remplacer période dans des expressions comme « périodes de cours », « périodes de sur-

# a-t-elle un avenir ?

veillance », « périodes d'examens » serait, toujours d'après G. Bibeau, un bel exemple d'opposition simpliste des définitions : dans l'exemple en question, « l'opposition des définitions néglige de faire apparaître le sens principal de séance ». Le problème de la série *école, élève, étudiant* et *cégep* relèverait de la nomenclature puisque ici le normalisateur ne tiendrait pas compte du « fait que chacun de ces mots a une extension plus large que la case qu'on lui réserve et (laisse) malgré tout la série avec une patte en l'air parce qu'on n'a pas réussi à trouver un mot spécifique pour le collage ». La lutte aveugle contre les mots étrangers trouverait une belle illustration dans la proposition de remplacer *certification* par *sanction des études*, car ce dernier terme est « trop général pour remplacer adéquatement *certification* qui, par ailleurs, ne fait de tort à personne puisque les Français eux-mêmes n'ont pas de mot spécifique pour décrire cette opération ».

Toutes ces considérations amènent Gilles Bibeau à conclure que cet accès de « purisme terminologique » constitue une erreur à la fois scientifique, linguistique, sociale, pédagogique et politique. Pour ce linguiste, le normalisateur a oublié sa fonction première, qui n'est pas de « défaire et refaire les règles sociolinguistiques » mais de « rendre la communauté consciente qu'elle doit [...] appliquer les règles dans un sens plutôt que dans l'autre, c'est-à-dire dans le sens du français plutôt que de l'anglais » et qu'elle doit « expliquer le sens de l'usage » en faisant porter son intervention « non pas sur ce qu'il faut utiliser, mais sur ce pourquoi il faut l'utiliser ».

L'Office se serait-il trompé de rôle ? Avant d'aller le lui demander, voyons ce qu'en pense l'un de ses membres les plus connus et qui a l'avantage de compter une solide expérience de la pratique quotidienne de la terminologie et de la traduction. **Robert Dubuc** est membre de la Commission de terminologie depuis la fondation de l'organisme, il y a sept ans. Directeur des services linguistiques de Radio-Canada, il fut aussi étroitement associé à la fondation de la banque de terminologie de l'Université de Montréal.

## L'efficacité de la peur

Pourquoi le législateur s'est-il donné la peine de créer une Commission chargée de « normaliser et [de] diffuser les termes et expressions qu'il approuve », ainsi que ce stipule la Charte de la langue française ? Reportons-nous au milieu des années soixante-dix. « À l'époque, de dire

n'avaient rien fait pour le français et la terminologie de la traduction. Il fallait disposer d'un levier pour empêcher que la francisation ne devienne [une opération de] régionalisation. » Rappelons-nous qu'en 1973, nous trouvions encore, dans les menus des restaurants, des trouvailles du genre « deux oeufs aucun style » pour rendre « two eggs any style ». Le climat, semble-t-il, réclamait une politique basée sur l'« efficacité de la peur », pour reprendre une expression de Robert Dubuc. C'est à ce prix qu'on a pu notamment amener les embouteilleurs de boissons gazeuses à adopter pour leurs produits un système unique d'appellations. Il faut dire qu'à l'époque, l'OLF intervenait dans le domaine de l'étiquetage, assimilé à celui de l'affichage, ce qu'elle ne fait plus depuis l'adoption, en décembre 1983, de la Loi modifiant la Charte de la langue française (loi 57).

Les embouteilleurs se sont finalement tous rangés aux prescriptions de l'Office. Tous, sauf la société Schweppes, filiale de Cadbury Schweppes Powell, celle-là même qui avait mobilisé tout le Québec contre elle lorsque son jeune et fringant président avait si bruyamment démenagé son entreprise en Ontario, histoire de pro-

tester contre une tournure des choses qui lui paraissait impossible à accepter. Aux dernières nouvelles, il n'était toujours pas question, à l'Office, d'aller judiciairement débusquer l'adversaire afin de le ramener à la raison.

## Consultations insuffisantes

Mis à part ce cas limite, il faut s'interroger sur l'accueil fait aux décisions de la Commission de terminologie. D'après Robert Dubuc, deux facteurs peuvent expliquer que certains avis aient été plutôt mal reçus. Premièrement, il faut accepter dès le départ que « toute décision suscite aujourd'hui une méfiance naturelle ». L'OLF se trouve en effet à intervenir directement dans nos vies personnelles lorsqu'il rend obligatoire l'emploi de certains termes. En cherchant à modifier le paysage linguistique, il ne peut faire autrement que de bouleverser des habitudes. Agacement garanti, pourrait-on croire. Deuxièmement, Robert Dubuc reconnaît que les intéressés n'ont pas toujours été suffisamment consultés. « Si nous avions consulté les restaurateurs, poursuit-il, nous n'aurions pas eu de levée de boucliers » semblable à celle

---

*« Nulle part dans la Charte il n'est question d'intervenir sur la langue des Québécois agissant comme personne privée. »*

*- Pierre Auger*

---



qu'ont provoquée certaines décisions du type « hambourgeois ». De la même manière, la « résistance [ce Gilles Bibeau] tient au fait qu'il n'a pas été consulté » avant que ne se prononce la Commission de terminologie de l'éducation. « Si on lui avait demandé ce se joindre à la Commission, il n'aurait pas réagi de la même façon. »

Mais, justement, pourquoi vouloir consacrer des énergies à remplacer « hamburger » lorsque tant de notions techniques nouvelles réclament d'être traduites en français ? Parce que l'Office se préoccupe surtout des expressions largement répandues, d'expliquer Robert Dubuc. Il n'est pas tellement grave, d'après lui, qu'un terme technique anglais, à usage fort restreint, soit employé par certains spécialistes.

Si la consultation e fait défaut à l'origine, il paraît maintenant qu'on y a davantage recours. À preuve, cette politique des québécoises que l'Office s'appretait à publier au moment où ces lignes sont écrites, et au sujet de laquelle « les principaux foyers de résistance et tous les linguistes représentatifs ont été consultés ». En attendant de voir de quoi retourne cette politique, on peut toujours constater que la Commission de terminologie a évolué dans sa perception de la réalité. « Au début, personne n'avait d'expérience, rappelle Robert Dubuc. Les gaffes étaient [alors] normales. » Prenons le cas de l'épineuse question de la féminisation des titres. À l'origine, d'expliquer Robert Dubuc, « nous avions une approche grammaticale » qui se traduisait par une stricte application des règles établies, puis l'esprit de la Commission a changé, de sorte que des terminaisons du type « euse » ont fini par être acceptées. Par ce type d'évolution, le Québec se place « en avant de la francophonie en général ». Pourquoi ? « Parce que la situation sociologique du Québec est en avance. » Tout cela donne effectivement à penser que l'Office reconnaît la nécessité de s'adapter à la réalité du Québec. Il y a cependant des exceptions qui, encore une fois, susciteront de la critique. Pourquoi, par exemple, proposer « patinoire » en remplacement d'« aréna » ? Même Robert Dubuc aurait opté pour « aréna ». D'où l'on voit que toute décision de l'Office, bien qu'elle s'inscrive dans un cadre méthodologique défini, est tributaire de l'appréciation subjective des êtres humains qui composent la Commission de terminologie. On n'en peut trouver plus bel exemple que dans cette décision prise par la Commission de toponymie, puis entérinée par l'Office de la langue française, relativement à l'emploi de la majuscule initiale pour la désignation des points cardinaux entrant dans la rédaction des adresses (voir l'encadré signé par Paul Morisset).

Ce problème posé par la Commission de toponymie est en soi fort mineur. Il n'empêche toutefois qu'il entraîne des

## « Il fallait disposer d'un levier pour empêcher que la francisation ne devienne une opération de régionalisation. »

- Robert Dubuc



répercussions que n'avaient sans doute pas prévues ceux qui sont à l'origine de la décision. Il faut en effet se mettre à la place des nombreux usagers<sup>2</sup> qui, au début des années soixante-dix, avaient accepté de participer à la réforme d'un usage en se ralliant massivement à une règle d'écriture : 1010, rue Sainte-Catherine ouest plutôt que 1010 ouest, rue Sainte-Catherine ou toute autre variante. Les traducteurs, mus par un désir sincère de contribuer au grand ménage linguistique, se sont employés à faire, au sein de leurs entreprises, les campagnes de redressement auxquelles on les avait conviés. Or, une fois le travail terminé, on leur demande de tout recommencer, d'aller revoir leurs « clients » et de leur expliquer que la norme de 1975 n'est plus valable en 1985. Les voilà qui craignent pour leur crédibilité. Afin d'appuyer sa position, la Commission de toponymie avance un argument qui a pour objet de faire entrer le problème dans son ordre de compétence : les points cardinaux figurant dans les adresses désignent des entités géographiques et, à ce titre, doivent porter la majuscule initiale.

### Une guerre minuscule : réforme de la réforme

Voilà l'organisme parti en guerre contre

la minuscule. Comme sa décision devait être approuvée par la Commission de terminologie de l'OLF, on peut imaginer les tractations et les tiraillements qui ont précédé la décision. Commentaire de Robert Dubuc : « Certains sentent le besoin de se valciser en imposant des décisions. Toute cette histoire cache donc une lutte de pouvoir. Si la Commission de toponymie a eu gain de cause, a-t-elle eu raison pour autant ? Tout dépendra de la réaction des « utilisateurs professionnels », c'est-à-dire de ceux qui, en raison de leur travail, sont en position d'infléchir l'usage dans un sens ou dans l'autre. Certains traducteurs, notamment, craignent que cette réforme de la réforme entreprise par la Commission de toponymie ne produise au sein de leur groupe un effet démobilisateur dont la cause de la francophonie pourrait fort bien se passer. Une chose est certaine, il existe des praticiens – et non parmi les moins influents – qui ne se cachent pas pour dire qu'on ne les y reprendra plus.

Malgré ces accidents de parcours, la démarche de l'Office apparaît à Robert Dubuc « linguistiquement valable ». Les Québécois en veulent-ils ? La Hongrie a eu paraît-il moins de mal à faire adopter non pas 700, mais 20 000 termes entièrement nouveaux. « Ici, une certaine proportion de la population, poursuit Robert Dubuc, n'est pas consciente de la valeur de [son] patrimoine linguistique. » La clé, d'après lui, c'est la consultation.

### L'Office de la langue française

Pierre Auger est directeur de la terminologie à l'Office de la langue française et président de la Commission de terminologie. Il rappelle d'entrée de jeu qu'il y a deux sortes de normalisation : la linguistique et la terminologique. Dans le premier cas, il s'agit de « modeler le comportement linguistique d'un groupe » en s'appuyant sur une double norme : celle du « consensus social » et celle qui résulterait d'un idéal forcément subjectif. Il s'agit, en quelque sorte, de trouver un équilibre entre l'usage constaté et l'usage souhaité.

Quant à la normalisation terminologique, « elle touche moins aux habitudes profondes ». Ce que l'État cherche à faire, c'est de viser, en rendant obligatoire l'emploi de certains termes, à la « clarté des communications » et à « l'intercompréhension ». Rappelons tout de suite que cette activité normalisatrice se limite à des domaines bien précis : la langue de l'Administration, celle des manuels scolaires et celle de marchés avec l'État. À l'époque de la loi 101, l'affichage et l'étiquetage faisaient partie des domaines d'intervention de l'Office.

À l'intérieur de ces domaines, les pouvoirs de l'Office sont tout de même assez étendus. L'organisme peut recommander l'uti-

lisation d'ouvrages terminologiques (comme, par exemple, le *Vocabulaire du matériel papetier* ou le *Lexique anglais-français de l'industrie minière*), faire adopter un protocole épistolaire, rendre obligatoire l'emploi de certains termes et, surtout, produire des énoncés de politique. L'Office s'est prononcé jusqu'ici sur la question des emprunts linguistiques, des québécismes et de la féminisation des titres.

Aurait-on affaire à une sorte d'Académie ? Pierre Auger s'en défend bien. Pour lui, le simple citoyen n'est pas directement concerné par le travail de la Commission de terminologie. « L'approche est institutionnelle, précise-t-il, et non individuelle. » Dans le *Répertoire des avis linguistiques et terminologiques* publié par l'Office à la fin de 1982, Pierre Auger rappelle effectivement que « nulle part dans la Charte il n'est question d'intervenir sur la langue des Québécois agissant comme personne privée ou en situation langagière privée ». Tout cela ne l'empêche cependant pas d'être conscient du fait que lorsque l'Office se prononce, par exemple, sur la question des québécismes, il se trouve à exercer une certaine influence sur la population. Peut-être espère-t-on que l'intervention en situation officielle finira par agir sur les particuliers.

### Manque d'intérêt ou manque d'information ?

Que pensent-ils, ces particuliers, du rôle joué par l'Office en matière de normalisation terminologique ? Rien du tout, si l'on se fie au fait que le processus d'enquête publique adopté depuis février 1984 – les termes – en instance de normalisation – sont publiés dans la *Gazette officielle* avant d'être définitivement adoptés – ne suscite, aux dires de Pierre Auger, aucune réaction de la part des groupes intéressés. Manque d'intérêt ou manque d'information ? Quel qu'il en soit, il y a certainement lieu de se demander quel citoyen, même le moins intéressé, voudra s'abonner à la *Gazette officielle* afin d'y dénicher les avis de recommandation susceptibles de modifier un jour ses habitudes langagières, officielles ou non. Oui mais voilà, « le médium de la *Gazette officielle* est imposé par la loi », de rappeler Pierre Auger. On comprend, dans ces conditions, pourquoi Robert Dubuc insiste tant sur la nécessité de la consultation.

De toute façon la Commission de terminologie se dirige de plus en plus vers la formule de la recommandation plutôt que celle de la normalisation. Rappelons que la première consiste essentiellement à dresser la liste des mots et expressions techniques préconisées, tandis que la seconde a pour objet de rendre obligatoire l'emploi de certains termes dans les textes et documents émanant de l'Administration, dans les contrats auxquels celle-ci est partie et dans les ouvrages d'ensei-

## Il était une fois dans l'Ouest...

par Paul Morisset

Il y avait une sorte de consensus, voilà cinq ans, sur la manière d'écrire une adresse : « 1010, rue Sainte-Catherine ouest ». C'était la forme préconisée par l'Office de la langue française. Vingt ans de débats pour ça !



Soudain quelqu'un, quelque part à la Commission de toponymie, s'avise de préconiser l'emploi de la majuscule pour le point cardinal. Contre l'avis de l'OLF et l'usage le plus répandu. Éclate alors une petite guerre de juridiction entre la Commission et l'Office. Celui-ci finit par s'incliner le 5 juin 1981.

Janvier 1985. La grammairienne de l'Université de Montréal, Madeleine Sauvé, prend position pour la minuscule dans son excellent bulletin *Observations grammaticales et terminologiques*. En s'appuyant, comme toujours, sur des références solides.

Début mars, j'écris à la Commission de toponymie pour l'inviter à réviser sa position. Voici l'essentiel de la réponse de Jean-Yves Dugas, responsable du Service de la recherche de la Commission :

« D'abord l'Office de la langue française soutenait encore, il y a quelques années, que « les mentions *est, ouest, nord, sud* s'écrivent avec une minuscule et sans trait d'union. Elles sont placées après le nom de la rue (...) » (Hélène Cajoleit Laganière, *Le français au bureau*, 1<sup>re</sup> édition, Éditeur officiel du Québec, 1977, p. 47), suivant en cela l'usage grammatical courant. Toutefois, la Commission de toponymie considérant davantage le point cardinal comme un constituant toponymique et préconisant le recours à la majuscule initiale en ce cas, il est apparu rapidement qu'une position commune devait être adoptée. D'une part, l'usager concerné dans une optique administrative ne pouvait raisonnablement se satisfaire d'avis contradictoires et, d'autre part, ceux organismes

créés simultanément par la Charte de la langue française et entretenant des liens administratifs étroits devaient en arriver à un consensus sur la question.

« Pour ce motif, le problème a été soumis aux membres de l'Office de la langue française qui ont rendu la décision suivante : « Conformément à l'article 124 de la Charte, l'Office reconnaît la compétence de la Commission de toponymie pour établir les règles d'écriture des noms de lieux et entend en conséquence les respecter » (extrait du procès-verbal de la 89<sup>e</sup> réunion de l'Office de la langue française, tenue le 5 juin 1981). L'Office de la langue française a donc adopté la position de la Commission à cet égard.

« Il convient, en outre, de vous exposer succinctement la sens de la règle établie quant à l'écriture des points cardinaux. D'abord, son champ d'application obligatoire couvre uniquement les organismes de l'Administration dans la mesure où une forme toponymique officielle est concernée. De plus, l'objectif principal de cette règle est de normaliser le traitement du point cardinal en toponymie, en ce qui a trait à la question de la majuscule ou de la minuscule initiale. Le libellé exact de la règle s'établit comme suit : « Un point cardinal, simple ou composé, inclus dans un toponyme, porte toujours la majuscule initiale et ce, pour chacun de ses constituants » (extrait du procès-verbal de la 30<sup>e</sup> séance de la Commission de toponymie, tenue le 5 mars 1981). En somme il s'agit d'une question de point de vue, la Commission estimant que le point cardinal fait partie intégrante du toponyme et, à ce titre, doit suivre les règles d'écriture fixées par celle-ci, alors que le grammairien le considère davantage comme le déterminatif de l'ensemble du toponyme, jouant en quelque sorte le rôle d'un adjectif.

« Je conçois bien que ce bref exposé ne vous convaincra pas nécessairement de la légitimité du point de vue de la Commission, mais je me permets d'insister sur le fait qu'à tout le moins dans la mesure où les organismes de l'Administration sont concernés, une plus grande uniformité a déjà été atteinte. »

En somme un beau cas de normalisation malavisée. Dommage pour la crédibilité de la Commission.



nement, de formation ou de recherche publiés en français au Québec. Précisons également qu'il est loin d'être assuré que le public et même les communicateurs professionnels fassent une réelle distinction entre un terme normalisé par l'État et un autre qui n'aurait été que recommandé.

### « Un exemple à ne pas recommencer »

Une chose est certaine, c'est que la Commission de terminologie de l'Office semble davantage « branchée » sur les préoccupations du public que ne paraît l'être la Commission de toponymie. À propos de la question des points cardinaux dans les adresses, Pierre Auger en vient à expliquer que le dossier a été « mal mené » et qu'il s'agit là d'un « exemple à ne pas recommencer ». La Commission de toponymie, poursuit-il, n'a jamais voulu se rendre aux arguments de l'Office qui, lui, était pour la minuscule.

Quant à la prise de position de Gilles Bibeau, Pierre Auger se dit « assez d'accord » sur le fait « qu'il faut plus qu'édicter » et que l'approche doit être « davantage pédagogique ». Il reconnaît également qu'il a fallu procéder « par essais et erreurs ». Ainsi, c'est « par inadvertance » que la forme « professeuse » s'est retrouvée dans un avis de recommandation paru dans la *Gazette officielle* du 19 mars 1983. À côté de cela, Pierre Auger se félicite de certaines solutions, comme celle qui permet d'établir une distinction claire entre les termes *écolier*, *élève*, *étudiant* et *cégapien*. Dans ce cas-ci, il faut certainement constater une divergence dans les opinions linguistiques, si l'on se reporte aux propos de Gilles Bibeau.

Il existe cependant des cas beaucoup plus clairs et à propos de ceux l'action normalisatrice a permis de jeter un peu de lumière sur une situation confuse. La terminologie des produits de la pêche représente une très belle illustration du problème. Dans ce dossier, c'est le Bureau de normalisation du Québec qui a voulu réglementer tout le domaine de la commercialisation du poisson. La question terminologique a fini par se poser lorsqu'on s'est notamment rendu compte qu'on vendait au Québec de la « sole » et du « turbot » qui n'en étaient pas. Le BNQ a donc créé un comité de terminologie des pêcheries, lequel – en collaboration avec l'Administration fédérale et le secteur privé – s'est penché sur au moins une quarantaine de problèmes d'appellation. C'est ainsi qu'ont été normalisés – avec l'assentiment de l'OLF – des termes comme *plie canadienne*, en remplacement de « sole », *flétan du Groenland* (« turbot du Groenland »), *sébaste* (« perche de mer »), *hareng* (« sardine »), etc. Si on lit les observations qui accompagnent l'avis de normalisation publié dans la *Gazette officielle* du 4 octobre 1980, on constate que les normalisateurs ont cher-

## LES INTERVENANTS LINGUISTIQUES AU QUÉBEC

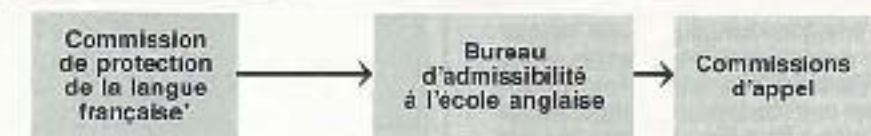
### Organisme à caractère consultatif:

Conseil de la  
langue française

### Organismes de décision en matière de langue et de francisation:



### Organismes chargés de l'application de la loi:



\* Anciennement la Commission de surveillance de la langue française

ché à tenir compte de la situation linguistique telle qu'elle se présente dans les pays de la Communauté économique européenne. Ainsi, un distributeur de morue apprendra avec intérêt que son produit est connu en Europe sous l'appellation de *cabillaud*.

### Les québécismes

Ce genre de situation pose avec évidence le problème des régionalismes québécois. La politique de l'Office en cette matière paraît justement ces jours-ci. Il ne sera pas possible d'en parler en détail puisque nous n'avons pu en obtenir un exemplaire de presse. D'après ce que nous en a dit Pierre Auger, l'Office tente de trouver le juste milieu « entre l'alignement inconditionnel sur le français standard et la créolisation ». Seront acceptés tous les termes créés avant la Révolution tranquille, de même que ceux qui permettent d'établir des distinctions utiles (spécifique par rapport à *épicocha*) ou de désigner des réalités propres à notre milieu de vie (l'exemple classique de *matoneige*). Seront par contre rejetés les régionalismes faisant double emploi avec des termes déjà entrés dans la langue. Enfin, les expressions inspirées par une mode passagère et se présentant davantage comme des faits de langue individuels ne seront pas l'objet d'une intervention.

D'après Pierre Auger, a cousin de spécialistes universitaires à qui on a soumis le document se sont montrés dans l'ensemble très favorables à la politique. Cer-

tains s'y sont par contre farouchement opposés pour des questions de principe. Chacun pourra se faire une idée lorsqu'il sera possible de jeter sur pièce. Par ailleurs, les projets ne manquent pas du côté des régionalismes, puisque l'Office compte publier un répertoire de 1 000 à 2 000 vocables propres au parler québécois. Cette publication permettra au personnel de l'Office de répondre plus facilement aux questions du public. Oui, le terme *bleuet* y sera ; non, il n'est pas question de le remplacer par « myrtille ».

Si certains ont par exemple pensé que le mot « bleuet » avait été banni, c'est justement parce que l'Office de la langue française a affaire à un formidable problème de perception. Dans certains cas, la cause échappe complètement à la responsabilité de l'organisme. Il se trouve en effet que toute opinion linguistique à caractère normatif ou réformiste se voit automatiquement attribuée à l'Office. Attention voulu, dans le temps, imposer « myrtille », c'est la faute de l'Office. Jacques Cellard – chroniqueur linguistique en France – suggéra-t-il timidement de remplacer *tee-shirt* par « gaminet ». André Arthur – le roi de la radio à Québec – s'empara de l'affaire et ridiculisa l'Office... qui avait pourtant proposé *tee-shirt* dans son vocabulaire de « habillage » !

Dans d'autres cas, cependant, l'Office doit s'interroger sur ses propres solutions. Le fameux *moufflet*, dont Pierre Auger ne se dit pas « très enthiché » (« c'est peut-être vouloir trop franciser », ajoute-t-il en guise

d'explication) soulève davantage de critiques qu'autre chose, si tant est que le public soit vraiment au courant des initiatives de ce genre prises par l'Office. On peut en effet s'interroger sur les répercussions de l'action normalisatrice lorsqu'on s'avise que le débat concernant les points cardinaux dans les adresses vient à peine de commencer alors que la décision de la Commission de toponymie remonté à 1981.

L'Office est conscient que son action s'insère mal dans une société déjà très préoccupée par la présence de l'État. L'aspect « idéologique » de l'interventionnisme ne trouve plus beaucoup de résonances dans le public. En revanche, si l'on se fie à un sondage effectué en janvier 1985, les Québécois sont très désireux d'obtenir des solutions à leurs problèmes de langue. L'utilisateur de 1985 ne brandirait plus l'étendard de la francisation. L'intervention-service le séduirait davantage que l'intervention-réforme. Ce n'est pas pour rien que l'Office répond à 75 000 consultations par année. On est même étonné d'apprendre que tant de personnes aient pu rejoindre les terminologies affectées aux consultations téléphoniques ! Il y a déjà longtemps que des utilisateurs, découragés par la tonalité d'occupation, se sont tournés ailleurs

(dont au service SVP de l'Administration fédérale) pour obtenir des réponses à leurs questions.

### Le Conseil de la langue française

Furt de ces réflexions utilitaristes, nous avons terminé notre tour d'horizon par une entrevue avec **Michel Plourde**, président du Conseil de la langue française jusqu'à la fin de juillet dernier. L'essentiel de ses propos se retrouve dans un ouvrage dont **Circuit** a eu la primeur : *La Langue française au Québec*, recueil de conférences et d'allocutions prononcées par Michel Plourde lui-même.

L'ensemble des organismes qui jouent un rôle dans le paysage linguistique forme un tableau assez impressionnant, et difficile à résumer (voir encadré). Comme son nom l'indique, le Conseil de la langue française est chargé de conseiller le ministre responsable de la Charte (actuellement **Gérald Godin**) sur les politiques linguistiques de l'État. Viennent ensuite les organismes à caractère décisionnel. Il y a d'abord l'Office de la langue française, chargé de faire du français la langue du travail et des communications dans les entreprises et l'Administration publique. Quant à la Commission de toponymie, que Michel Plourde situe à

l'intérieur de l'OLF, elle a pour rôle de fixer les critères de choix et les règles d'écriture des noms de lieux. À ces deux organismes pourrait s'ajouter le Bureau de normalisation du Québec, dans la mesure où il prépare des dossiers terminologiques qu'il fait approuver par la Commission de terminologie de l'OLF. Enfin, divers organismes sont chargés de l'application de la loi. La Commission de protection de la langue française (connue avant la loi 57 sous le nom de Commission de surveillance de la langue française) enquête sur les cas de contrevention à la Charte et s'occupe de faire apporter les correctifs nécessaires, quitte à transmettre le dossier au Procureur général — ce qui ne s'est pas produit souvent. Il y a enfin le Bureau d'admissibilité à l'école anglaise, dont l'appellation nous dispense d'explications, et deux Commissions d'appel chargées de recevoir les demandes de révision des décisions respectivement prises par l'Office et par le Bureau d'admissibilité.

Michel Plourde a bien gardé en mémoire les principes qui ont mené à l'adoption de la Charte de la langue française. Il nous rappelle — peut-être l'avons-nous oublié — que l'une des idées maîtresses de la Charte de la langue française a consisté à associer la langue et l'économie, à ren-

## L'ÈRE NOUVELLE DE LA TERMINOLOGIE



Colloque organisé par  
l'Office de la langue française  
et la Société des traducteurs  
du Québec

Le Grand Hôtel (Montréal)  
27, 28, 29 novembre 1985

Des sujets de haute actualité  
dont :

L'omniprésence de la terminologie dans la vie quotidienne  
La terminologie et le virage technologique  
Les banques de terminologie de l'avenir  
Les systèmes experts et le traitement de l'image

Des conférenciers de prestige  
dont :

Alain REY, Dictionnaires Le Robert  
Jean-Claude CORBEIL, Conseil international de recherche en linguistique fondamentale et appliquée  
Stanley ALEOUNI, Institut international de la communication  
Robert DUBUC, Radio-Canada  
Michel CARTIER, Laboratoire de télématique et de radiatique, Université du Québec à Montréal  
Guy LAPALME, Département d'informatique et de recherche opérationnelle, Université de Montréal  
ainsi que l'Office de la langue française, le bureau des Langues officielles et

Traduction de Secrétariat d'État, la Société des traducteurs du Québec

SECRÉTARIAT :  
Madame Cannes Moreau  
Office de la langue française  
15<sup>e</sup> étage, C.P. 316  
Tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1G1  
Téléphone : (514) 873-8268



Société des traducteurs  
du Québec



Office de la  
langue française

dre financièrement viable l'emploi du français dans l'entreprise. En ce sens, fait-il observer, « le Québec est un des pays qui est intervenu le plus vigoureusement auprès du privé. [...] Mais ce secteur a marché, poursuit-il. Les grandes entreprises ont donné le ton. » Si l'on en juge d'après l'attitude de notre restaurateur montréalais, il faut peut-être lui donner raison.

### Un diagnostic

Comme Michel Plourde s'appretait à quitter le Conseil de la langue française au moment où nous l'avons interrogé, l'occasion a semblé belle de lui demander de nous faire un diagnostic de l'intervention linguistique au Québec. Méthodiquement, le futur ex-président brosse un tableau en trois parties.

La première étape, celle de la francisation juridique de la grande entreprise, est pratiquement terminée même s'il y aura toujours à faire de ce côté. Il est temps, aux côtés de Michel Plourde, de passer au deuxième volet en s'engageant dans un « processus de francisation par l'intérieur ». Pour y arriver, trois moyens doivent être envisagés : faire participer activement les travailleurs au processus de francisation, amener les dirigeants d'entreprise à abandonner leur vision strictement legaliste de la francisation et redéfinir le rôle de l'O.L.F., qui « ne sera plus le premier maître d'œuvre » de la francisation, mais qui jouera plutôt un rôle de soutien. Enfin le troisième volet de l'intervention linguistique future s'appuie largement sur le rôle des éducateurs de même que sur la participation des jeunes et des communautés culturelles.

### Où sont les enseignants ?

Par un concours de circonstances difficile à expliquer si l'on se place dans la perspective d'un planificateur linguistique, l'État québécois n'a pas jugé bon de faire participer les enseignants à l'opération de francisation. « Les professeurs de français » avance Michel Plourde, se donnent pour objectif « l'acquisition des habiletés langagières ; l'aspect socioculturel, la valeur du français sur le marché du travail, ça n'est pas enseigné du tout ; il faut que le ministre intervienne là-dessus. »

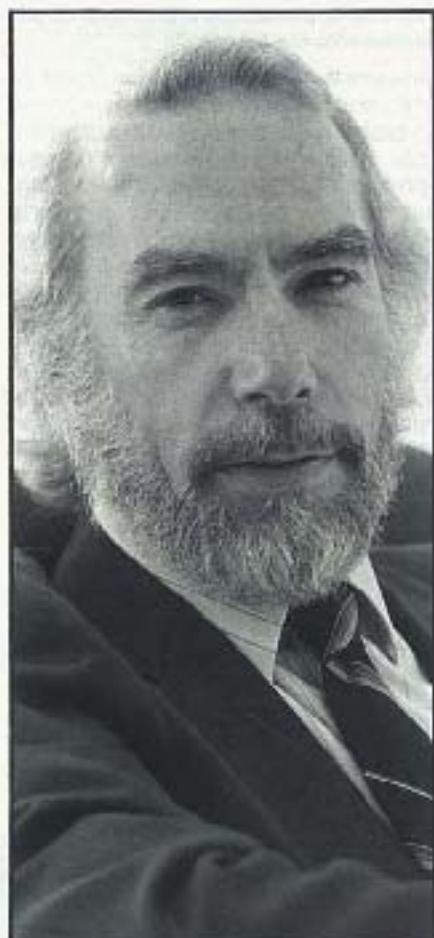
Globalement, Michel Plourde estime que l'usage du français a progressé au Québec mais de manière irrégulière. Il prône donc une « intervention à géométrie variable », c'est-à-dire « forte » en ce qui concerne le secteur de l'enseignement, « forte mais modifiée » pour ce qui est des entreprises et beaucoup plus incitative à l'égard des communautés culturelles, sur qui repose la relève francophone au Québec.

Comment un projet comme celui-là peut-il tenir compte des libertés individuelles ? À ceux qui pensent que l'État n'a pas son rôle d'implanter une langue ou une autre, Michel Plourde répond ceci : « Il serait

souhaitable qu'on puisse toujours se passer d'une législation linguistique. Mais je constate aussi que cela n'est pas possible, puisque bien des pays en ont fait l'expérience. » Ce qui préoccupe par-dessus tout Michel Plourde, c'est de constater, comme l'indiquait Statistique

## « C'est le français qui est minoritaire ! »

— Michel Plourde



Canada au début de l'année, que les transferts linguistiques ont joué au Québec en faveur de l'anglais. « C'est le français qui est minoritaire ! », lance-t-il, pour ajouter ensuite que « nos sondages recueillent une très forte adhésion [des Québécois] à la politique de la langue française [Les Québécois] veulent la protection et le développement [du français]. Ils veulent aussi le respect des droits de la minorité. Mais ils sont ainsi faits que s'ils ont la ténacité de vouloir quelque chose, ils n'ont pas toujours la constance et la volonté nécessaires dans l'application concrète et quotidienne des mesures [qui découlent de leurs volontés]. C'est pour cela qu'il faut intervenir. »

Ainsi se trouvent réunies les données de l'intervention linguistique au Québec. D'un côté, les chercheurs et les théoriciens restent inquiets pour l'avenir du fran-

çais. D'après eux, la bataille n'est pas encore gagnée, si tant est qu'elle le soit vraiment un jour. De l'autre, les usagers — c'est-à-dire le grand public — paraissent théoriquement conscients du besoin d'assurer la protection de la langue. Toutefois, lorsque ce besoin cherche à se traduire dans la réalité, la question des libertés individuelles ne tarde pas à se poser. Notre époque, faut-il le rappeler, est préoccupée par le rôle de l'État dans la vie des citoyens.

C'est dans ce contexte que les organismes décisionnels essaient de se situer. Si leur démarche linguistique peut se justifier dans l'ensemble, il reste qu'ils sont en butte à plus d'un problème. Ils savent, par exemple, que leurs décisions linguistiques ne feront jamais l'unanimité. Dès le départ, leur action les amène à marcher sur des œufs. Deuxièmement, leur rôle est fort mal connu du public. Le plus gros travail de l'Office de la langue française devrait peut-être se situer du côté des communications et des relations publiques : trop de fausses impressions circulent sur le compte de l'organisme. Finalement, il faut reconnaître que l'Office et surtout la Commission de toponymie ont eux-mêmes contribué à leur problème de perceptions en ne cherchant pas toujours à tenir compte des réactions que peuvent susciter certaines de leurs initiatives. Ce problème semble vouloir se corriger, du moins en ce qui concerne l'Office.

L'intervention linguistique au Québec paraît se situer à une croisée des chemins. Dans ce domaine comme dans tous les autres, le citoyen n'acceptera la présence de l'État que s'il est convaincu que le problème à régler est réellement menaçant. ☺

1. « L'empire des sens », *La Presse*, cahier « Plus », samedi 1<sup>er</sup> juin 1985, p. 15.
2. Entre mars 1984 et mars 1985, l'Office de la langue française a fait adopter par l'Assemblée nationale des avis de recommandation portant sur au moins 144 termes.
3. Bibeau, Gilles, « La normalisation terminologique et le néo-purisme au Québec », *Québec français*, mars 1983, pp. 14-17.
4. *L'Antenne*, bulletin de la Société des traducteurs du Québec, décembre 1973, p. 2.
5. Ils sont plus de 25 milliers, au Québec, à exercer une influence sur l'usage du français technique et scientifique.
6. Office de la langue française, *Répertoire des avis linguistiques et terminologiques*, Gouvernement du Québec, 1982, p. 6.
7. « Dénicher » est bien le mot puisque les avis de normalisation et de recommandation apparaissent dans la *Revue* selon leur ordre d'adoption par l'Assemblée nationale. Il faut beaucoup de détermination et de patience pour réunir bout à bout les différents groupes d'avis portant sur un même domaine.
8. Office de la langue française, *op. cit.*, p. 10.
9. Michel Plourde, *La Langue française au Québec*, Éditeur officiel du Québec, 1985, p. 193.

# Prise de bec



Pinson ou bruant ? Fauvette ou paruline ?  
Les ornithologues ne s'entendent pas...

par Johanne Dufour

Une querelle secoue depuis deux ans (qui l'eût cru) la gent ornithologique. Querelle de nomenclature, qu'il est facile d'appeler la dispute Québec/Ottawa, mais qui est plus proprement un affrontement entre deux manières de voir, celle de la Société zoologique de Québec (SZQ) et celle du Musée national des sciences naturelles.

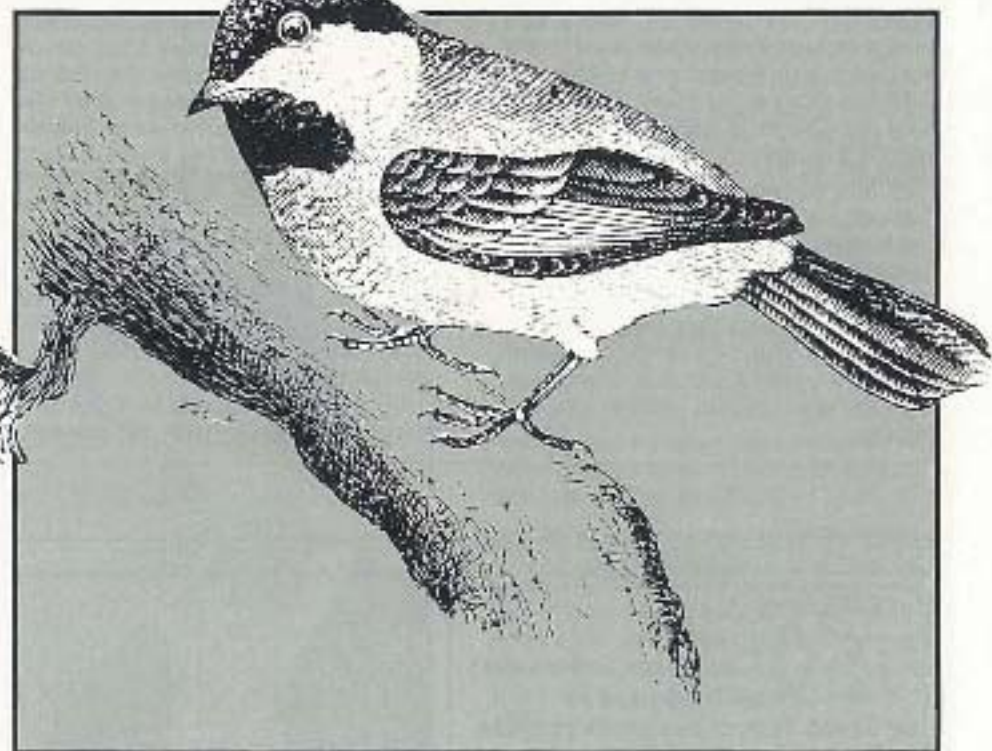
En 1955, la SZQ élaborait une liste de 400 ou 500 noms d'oiseaux, publiée par le Service canadien de la faune en 1957. Ce sont ces noms qui ont eu cours depuis lors... Jusqu'en 1983, calme plat dans le monde des observateurs d'oiseaux.

1983, c'est l'année où le Musée national des sciences naturelles publie sa liste révisée : une quarantaine de modifications, beaucoup d'entre elles mineures et no... chant que le spécifique, d'autres majeures, puisqu'elles remplacent des génériques. Ainsi, les **pinsons** deviennent des **bruants** et les **fauvettes** des **parulines**.

Pourquoi ce chambardement ? Il se fonde sur un principe énoncé dans *l'Actualité terminologique*<sup>1</sup> : « Les noms officiels français ne devraient pas trahir la systématique [la classification des êtres vivants d'après un système], selon le Petit Larousse, car ils ont une fonction de vulgarisation scientifique auprès du grand public. » Donc, pour une espèce, une famille ou une sous-famille, un seul nom. Et le même nom dans toute la francophonie pour les espèces communes à l'Amérique du Nord et à l'Eurasie. Les terminologues pourront difficilement récuser cet argument.

Un porte-parole de la SZQ que nous avons contacté conteste cette démarche : l'uniformisation de la nomenclature se fait au détriment du folklore et de l'usage. La liste publiée en 1957 est aujourd'hui bien connue ; elle s'est implantée d'elle-même, sans « avis de normalisation », et a emporté l'adhésion du public — professionnels et amateurs — et des médias. Pour y faire des changements importants, il faut avoir des motifs irrésistibles, car il y a toute une éducation à faire, au risque de créer une confusion qui n'aide pas la cause des observateurs d'oiseaux.

Or, poursuit-il, la nouvelle liste, il est vrai, est plus rigoureuse ; mais il n'est pas



nécessaire de pousser à ce point la précision en langue vernaculaire : les noms français n'ont pas à faire double emploi avec les noms latins, qui combinent parfaitement les besoins de rigueur scientifique. On règle les cas d'ambiguïté, d'ailleurs peu nombreux, en se servant du nom latin, ce qui permet de respecter l'usage dans la langue vernaculaire.

Réponse d'un tenant de la liste du Musée national : l'usage ne peut pas se justifier s'il est fautif, car les noms ont une valeur didactique<sup>2</sup>. De toute façon, l'usage au Canada français est récent. Dans tout le monde latin, d'ailleurs, la faune et la flore n'ont pas séduit l'imagination populaire autant que dans le monde anglo-saxon, qui possède une longue tradition de vulgarisation. Les noms d'oiseaux n'existent à peu près pas dans nos romans, nos chansons, notre folklore ; ils ne font pas partie de la langue active.

Prends l'exemple du **mainate**. Ce nom n'existe pas dans la tradition folklorique. Le Musée propose **quiscalc**, suivant en cela un usage implanté en France depuis 200 ans, pour remplacer ce « mainate » qui

désigne déjà un autre oiseau, lui-même relativement bien connu ici, d'où une ambiguïté gênante.

Notre informateur « fédéral » ajoute que, lorsque paraît la liste de 1957, elle ne suscite pas un intérêt général, loin s'en faut, les ornithologues amateurs étant peu nombreux. Le premier ouvrage de vulgarisation en français date de 1972<sup>3</sup>, le premier guide complet, de la fin des années 70 : voilà un folklore bien moderne !

## Et l'anglais ?

À la SZQ, on semble s'interroger sur la motivation des systématiciens du Musée national. Si on accepte le principe de l'uniformisation, la nouvelle liste n'irait pas assez loin ! En effet, on n'a pas osé toucher à la liste anglaise, qui contient autant d'ambiguïtés et d'impropriétés que la française. Pourquoi le souci de rigueur ne s'étendrait-il pas à l'anglais ?

Réponse de l'« adversaire » : le Musée n'aurait pas pu faire le même nettoyage en anglais. L'usage américain et les publications américaines ont un poids relatif beaucoup plus grand dans le monde que ceux

de la francophonie ; nous ne pouvons pas nous permettre le luxe d'avoir en français deux nomenclatures parallèles.

Retour à Québec : s'il faut uniformiser, pourquoi s'arrêter en chemin ? Notre **huart** à **collier** s'appelle pourtant en France un **plongeon** (USA *loon*, GB *diver*).

Qu'en dit-on à Ottawa ? Justement, les noms très ancrés dans l'usage n'ont pas été changés : **marmette** (pour guillemot), **huart** (plongeon), **bec-scie** (harle). Autre exemple : le **canard kakawi** est un vieux nom canadien, d'origine indienne, attesté depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. En France, cet oiseau est peu connu en dehors des milieux professionnels, puisqu'en territoire français on ne le rencontre qu'à Miquelon. Le Musée n'a donc pas retenu le nom européen (l'ardele de Miquelon), qui est une invention savante dont l'usage est peu répandu.

Et encore : le cas du **gode**, nom préconisé par la SZO, car il remonte à Jacques Cartier, rien de moins ! Au Musée, on recommande le terme **petit pingouin**, non seulement parce qu'il est plus juste, mais aussi parce que, nonobstant l'illustre Malouin, il est beaucoup plus répandu sur la Côte-Nord, région fréquentée par l'oiseau.

### Qui aura raison ?

Quelle liste l'emportera ? Du côté de Québec, l'OLF a publié et recommandé une liste des **verbières** du Québec qui incorpore les noms de la SZO. La parution chez Éroquet d'un guide qui reprend cette même terminologie et qui est devenu un best-seller<sup>1</sup> contribuera sans doute à diffuser cet usage qui se répand depuis 25 ans, en raison de la popularité grandissante de l'observation d'oiseaux.

À Ottawa, les nouveaux noms ont été adoptés par les Musées nationaux et le Service canadien de la faune, mais le facteur le plus important est sans contredit la césion du Bureau des traductions de se rallier à la liste modifiée. En effet, un bon pourcentage des ouvrages et articles portant sur la faune émanent du gouvernement fédéral ; publiés en français, la majorité passe par le BdT. . . Enfin, le très justement célèbre *Field Guide* de Petersen<sup>2</sup>, traduit récemment, utilise les nouveaux noms.

Connaîtra-t-on, dans ce domaine comme ailleurs, cette « diglossie » (ou « triglossie » si l'on compte la nomenclature scientifique) qui nous fait parler une langue mais plusieurs idiomes ? En général, les ornithologues amateurs, eux, ne prennent

pas position et attendent que la partie soit jouée. Sans doute se consolent-ils en se disant que « a rose by any other name would smell as sweet » ☺

1. Philippe Blain, « Défense et illustration des nouveaux noms français des oiseaux du Canada », *L'actualité terminologique/terminology Update*, vol. 17, n° 4, juin 1984, pp. 1-5.
2. Par exemple : « Les véritables fauvestes sont des oiseaux de l'Ancien-Monde, appartenant à la famille des Sylviidés. L'extension de ce nom générique français à des oiseaux appartenant à une famille bien différente (sous prétexte que les Américains ont fait la même chose avec *warbler* en anglais) n'était pas acceptable [...] Le nouveau nom [...] devrait dissiper à jamais la confusion qui existait entre les Parulidés et les Sylviidés. » (ibid., p. 4)
3. W. Ear Godfrey, *Encyclopédie des oiseaux du Québec*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1972, 664 p.
4. Chandler S. Robbins et al., *Guide des oiseaux d'Amérique du Nord. Guide d'identification sur le terrain*, La Prairie (Québec), Éditions Marcel Broquet, 1980, 351 p.
5. R.T. Petersen, *Guide des oiseaux de l'Amérique du Nord à l'est des Rocheuses*, Montréal, Éditions France-Amérique, 1984, 394 p.

OFFRE SPÉCIALE :

**750\$** incluant  
Le Grand Robert 1985  
en 9 volumes et  
Le Grand Robert des noms propres  
1974 en 4 volumes. *quantité limitée*

**585\$\***

nouvelle édition  
en neuf volumes  
prix de lancement  
suggéré : 650\$

LE NOUVEAU GRAND ROBERT DE LA LANGUE FRANÇAISE

**Champiigny**

Le Grand Champiigny  
4474, rue Saint-Denis  
Montréal (Québec)  
H2W 2L1

844-2587

maître Mont-Royal

*offre valable jusqu'au 31 décembre.*

## CONGRÈS S.T.O. . . . CONGRÈS S.T.O. . . .

La traduction, une polyvalence. L'université et la théorie. Trop d'informatique ? Un dictionnaire du français québécois. Les jeunes, avenir du français. L'Ontario se francise ? Que de colloques ! Et des honneurs.

### La traduction, personne-orchestre

Ou, comme l'indiquait le programme du 2<sup>e</sup> congrès annuel de la Société des traducteurs du Québec tenu en juin dernier, *Les multiples facettes de la traduction*. La polyvalence a, en effet, constitué l'idée-force de ce forum. Même la conférence inaugurale s'intitulait *La traduction est une femme orchestre* ou *Translation is a one-man orchestra*. C'est là une conviction profonde de l'organisatrice de l'événement, Roda Roberts, de la sousignée, qui a développé le sujet, et de maints autres professionnels de la traduction. Sur notre continent nord-américain tout au moins, et notamment au Canada, le traducteur compétent est celui qui a apprivoisé la terminologie, la rédaction, l'informatique, la gestion, la communication et des spécialités.

Don nombre de ces aspects ont fait l'objet d'ateliers, dont on trouvera ci-après des résumés. Les débats sur l'informatique trouvent, pour leur part, un écho dans la chronique *Des techniques*. Mais la chronique *Sur le vif* offre une réaction très personnelle à la forte présence de la tech-



Roda Roberts

nologie dans nos préoccupations professionnelles, billet intitulé *Trouble-fête*.

N.K.

### La formation universitaire est-elle adéquate ?

Telle était l'une des grandes questions débattues au congrès de la STO de juin dernier. Or, il semble que cette formation, vilipendée par tous, ne soit pas si « inadéquate ».

Après un réquisitoire de l'employeur, qui réclame des diplômés une meilleure connaissance des langues de départ et d'arri-

vée, une meilleure culture générale ainsi qu'une connaissance du fonctionnement de l'entreprise, des machines de bureau, des ressources documentaires..., le tout agrémenté de conscience professionnelle, d'initiative, de curiosité intellectuelle, et nous en passons, l'Association canadienne des écoles de traduction a présenté à son tour son point de vue.

En fait, les universités font de leur mieux compte tenu des contraintes qu'on leur impose. Elles sont en effet, et de plus en plus, à l'écoute du marché et de ses besoins. Mais il leur est difficile d'y répondre lorsqu'il faut, à la fois, respecter les restrictions budgétaires et admettre des étudiants dont les connaissances fondamentales laissent à désirer.

On sait d'autre part qu'en traduction, en terminologie ou en interprétation, rien ne veut la formation pratique. C'est là que se pose à nouveau la question des stages. Peut-on inscrire des stages obligatoires au programme lorsque les employeurs ne sont pas prêts à en offrir ?

Une jeune diplômée salariée depuis un an a relaté sa transition de l'université au marché du travail. Son témoignage : une sévère critique des programmes universitaires et surtout de la qualité des professeurs ou, du moins, de la discipline plutôt laxiste et du manque d'uniformité entre les cours.

Cette troisième intervention a suscité un débat animé dont on a pu tirer les conclusions suivantes :

- L'employeur est de plus en plus exigeant et il est en droit de l'être étant donné la rareté des postes, mais il est conscient des limites de la formation universitaire.
- Les universités devraient contingerer davantage (en imposant un examen d'entrée, par exemple) pour éviter à des candidats « perdus d'avance » de tenter une carrière en traduction.
- On est unanime sur l'utilité des stages, mais, fait nouveau, on s'aperçoit que certains étudiants ne se donnent aucune peine puisque ces stages ne sont pas obligatoires. D'où la nécessité d'opérer une sélection sévère là aussi.

Il reste que – et c'est le sentiment général – les étudiants ont de graves lacunes des qu'il s'agit de culture générale. Mais peut-on rattraper en trois ans ce que douze ou quinze ans de scolarité antérieure auraient dû faire et qu'ils n'ont pas fait ? ... Retour à la case départ.

Betty Cohen

## Is Theory Useful to Practitioners?

**“W**hen I first started this course, I was SCARED and MAD – scared because I didn't know whether I'd be good in theory, and mad because I would much rather have taken a practical course. So I was pleasantly surprised to find that theory was not only within my grasp, but also satisfying to study. I now see that translators need to broaden their horizons beyond the mechanics of the task, and theory can provide an opportunity to do so...”

(from a student's course evaluation, introduction to the Theory of Translation, University of Ottawa)

Faced with an increasingly competitive job market, translation students are looking ever more critically at their university curriculum. “What is the practical usefulness of this class? How will it help me in the working world?” Such questions are especially common in so-called “theoretical” courses, of which there are three principal types given within most university translation programs: General Linguistics (investigating the nature of language as a universal phenomenon); Comparative Linguistics (comparing and contrasting two language systems, usually English and French); and Translation Theory (examining the nature of the translation process).

Courses such as these, it is true, have a more theoretical slant to them than do such so-called “practical” ones as Specialized Translation, Technical Translation, Writing Techniques, and so on. But the notion that the more “theoretical” courses are unrelated to practice is a serious misconception, and possibly the source of a certain “mystique” enjoyed by the term *theory*. In actual fact, a theory – one that is scientific – is not only related to practice, it is born of it.

A theory, quite simply, is a means of representing conceptually things that occur on a practical level. But, one might ask, of what use is conceptualization to the practitioner? Translation, one might argue, is really much like running – it comes more or less naturally. And, like running, it seems to get better – and faster! – with practice. Why then distract the translation student from his valuable practice by theoretical matters?

To answer this question, let us return to the translation-running analogy. While practice alone may provide adequate results for the amateur, the competitive runner must spend his time not only train-

ing, but also examining the processes involved in his sport. For example, he may watch slow-motion films of himself and others, and learn the basics of physiology, kinesiology, and so on. To improve his performance, the competitive runner must not only practice his sport, but also reflect on it.

So too is it with the aspiring professional translator. Studying theory helps him acquire the same objectivity about his work as watching a slow-motion film, for example, gives the competitive runner. This objectivity is especially useful when one could potentially get “bogged down” by a translation problem. Some theoretical background to his task, furthermore, will give the translator, as it does the athlete, an appreciation of its complexities, resulting, it is hoped, in a deepened sense of professionalism. Finally, the conceptual framework and terminology acquired in theoretical courses should provide the budding translator with the tools he needs to be a good communicator in his field – one of the many roles which, as pointed out in the Opening Address of this Congress, he must play in his “one-man band”.

Ingrid Meyer

## Trouble-fête

**L**a fièvre de l'ordinateur a atteint un niveau épidémique. Quel traducteur indépendant ou dépendant, n'a pas encore été frappé? Lorsqu'on le atteint son paroxysme, le crayon à mine et la machine à écrire, soit-elle une Selectric II, provoquent des nausées. L'informatique domine le pion aux questions langagières. Le traitement l'emporte sur l'analyse de textes. IBM et Apple triomphent sur le plan de la technologie, comme dans les esprits.

La fièvre tombée, le traducteur retournera inévitablement à ses questions langagières auxquelles l'IBM PC, pas plus d'ailleurs que le crayon HB, n'aura pu répondre. Alors, les parutions récentes, les chroniques de langue à ne pas rater, la conférencière du déjeuner-causette de la STQ alimenteront à nouveau les conversations... du moins jusqu'à la prochaine fièvre technologique.

Monique C. Cormier

## La propriété intellectuelle existe-t-elle en terminologie?

**É**duqués probablement dans la plus grande générosité, les terminologues ont longtemps pensé que leur travail n'avait pas vraiment de valeur marchande et qu'ils travaillaient pour le plus grand bien de l'intérêt public. C'était avant la publication du *Livre blanc sur le droit d'auteur* par le Gouvernement du Canada en 1984.

Le *Livre blanc* a, en effet, permis de rappeler que les travaux terminologiques comportant les deux caractéristiques fondamentales à la reconnaissance d'une oeuvre, soit l'originalité et la fixation, et de mettre en lumière le fait que le stockage et la transmission sans autorisation par moyens électroniques violent l'esprit de la loi actuelle et doivent être réglementés dans la prochaine loi.

À la suite de quelques cas de stockage non autorisés d'ouvrages ou de mémoires terminologiques par des banques de terminologie, la Section des terminologues de la STQ a tenu à étudier la délicate question de la propriété intellectuelle. Elle l'a fait dans le cadre du 2<sup>e</sup> congrès de la Société.

Les travaux terminologiques, a expliqué M<sup>re</sup> Johanne Daniel, du bureau des politiques de Consommation et Corporations Canada, sont protégés dans la catégorie des compilations et cette protection couvre les définitions. C'est plutôt du côté du contrôle des formes de reproduction et de diffusion non autorisées, notamment par les moyens électroniques, que des changements seront apportés.

Par ailleurs, comme l'a exposé son président, Hérard Jadotte, l'Association des éditeurs canadiens s'inquiète de l'avenir de l'édition dans le domaine de la littérature documentaire, dont la diffusion est assurée de plus en plus par les nouvelles technologies de l'électronique.

De plus, auteurs et étudiants ont réclamé, par la voix d'Élise Lelarge, d'IBM, un meilleur traitement de la part des banques:

plus de stockage sans autorisation, plus de prix ridiculement bas, etc. Et, de préciser la conférencière, le mémoire de maîtrise ou la thèse de doctorat appartient à l'étudiant et non à l'université, comme certains pourraient le croire.

Quant à l'entreprise, selon Carole Trottier, de la Banque Foyale, elle n'accorde pas de valeur commerciale à ses publications terminologiques, mais plutôt une valeur sociale — opinion, cependant, non partagée par tous les participants.

Les banques de terminologie ont pu, elles aussi, s'exprimer. Des deux banques, c'est incontestablement la Banque de terminologie du Québec qui a fait le plus pour régulariser sa position auprès des auteurs et systématiser sa politique de stockage et d'acquisition. Ainsi, selon le directeur, Jean-Marie Fortin, la BTQ aurait, après 1990, abandonné les stockages massifs, cherché à alimenter ses fichiers par exclusion et par complémentarité, recherché des attestations récentes et des sources québécoises d'abord, etc. En ce qui a trait aux modalités d'acquisition, la BTQ n'en a pas moins de huit, dont l'acquisition de droits d'utilisation contre rémunération (argent, crédits, échange de données), l'octroi d'un contrat de recherche, la subvention contre des droits d'utilisation, ou encore la lettre d'entente permettant l'utilisation gratuite des données contre une simple reconnaissance.

Rien encore de tout cela du côté de la Banque de terminologie du Canada, où on en est encore à l'étape de l'étude bien qu'on reconnaisse avoir déjà éboulé massivement une quarantaine d'ouvrages.

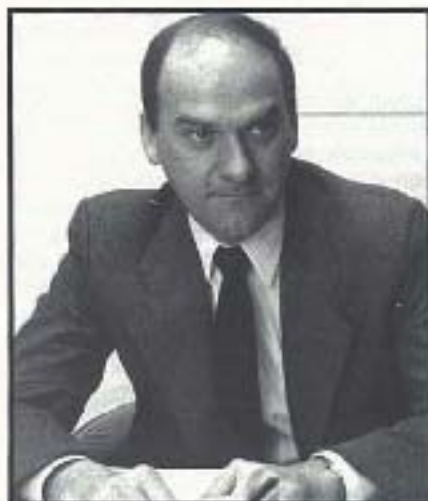
Pour les deux banques, il ne fait pas de doute que le stockage d'un ouvrage peut promouvoir sa vente, ce que les éditeurs semblent contester. Il semble bien que, dans un avenir rapproché, les auteurs devront choisir entre l'édition traditionnelle et la diffusion électronique via les banques.

Les banques de terminologie européennes semblent irréprochables, selon les informations recueillies auprès de Lexis, banque de l'Office fédéral des langues de la RFA, et d'Eurodicautom, banque de la Commission des communautés européennes. Elles affirment faire leurs propres recherches ou ne stocker des ouvrages qu'après entente avec l'auteur.

Ce premier débat sur la propriété intellectuelle en terminologie a permis aux terminologues de bien saisir leurs droits et d'espérer que leurs travaux seront mieux reconnus et rémunérés dans l'avenir. Cela ne devrait que les stimuler à publier des compilations ou à entreprendre des recherches pour les banques.

Charles Dupont

## What does the customer expect from the free-lance translator?



Jack Philizot

This well-attended workshop provided an opportunity to hear what four different customers expect from their free-lance translators. Though not the ultimate users of the translations, they were the middlemen (middlewomen, middlepersons?) representing translation services and agencies in both the public and private sectors.

Anticipating discussions of a high-tech nature, the moderator was somewhat surprised to find participants getting back to basics. First to speak was Maurice Desjardins, the newly appointed director of the Ministère des communications du Québec translation service. Since about half of the five million words translated by his service last year was contracted out, Desjardins' remarks were of particular interest to free-lancers. In his view, the three essential qualities required of free-lancers are excellence of translation, excellence of presentation, and respect for deadlines.

If, to many people present, this was merely stating the obvious, Desjardins' surprising description of shoddy work occasionally received by his department (blanks, "frescoes" of correcting fluid and ignored deadlines) certainly shed light on why he plans to introduce a series of fines for offenders to ensure better service. Desjardins did indicate that, whenever possible, however, he would try to negotiate a sufficiently generous deadline so that the translator could contact the author of the text, who can often help with terminological problems.

For Ilse Luraschi of Amérique latine, the situation of a foreign-language translator

working in a foreign country is that of a professional severely handicapped by lack of up-to-date dictionaries, terminology banks, training or refresher courses, and frustrated by modems that refuse to transmit accents. Given 20 national dialects in the Spanish language, the translator has to grapple with the problem of terminological standardization. In such a context, clients must trust the translator, for they often lack knowledge of the target language and simply do not care: "I won't be able to read it, so give it to me without the accents."

To Jack Philizot of Translatec Ltée, the question for free-lancers to address was whether or not changes in the profession were a threat. A translation is a product consisting of form and content: the content remains the same, whether written by hand, dictated, or typed on a word-processor, but the form may be infinitely varied as soon as electronics enter the picture. Consequently, the customer faced with a choice between translators of equal competence, one of whom will supply the work in manuscript, and the other on a diskette compatible with the customer's office equipment, cannot be blamed for preferring the latter.

At Via Rail, so its director of translation and terminology, Louise Sanerregret, told the workshop, documents are transmitted by messenger, telecopier, telecommunications, modem or facsimile. The use of compatible machines means that free-lancers' work can be revised by in-house translators, thus ensuring high quality and speed (essential in a federal government organization that must produce texts in both official languages simultaneously).

To calm the growing apprehension of some people in the room, the audience was assured that there was nothing dramatic in all this. The problem of switching from correcting fluid to the word-processor is now perhaps more psychological than economic: for the modest outlay of \$2,000, it is possible to purchase a machine that will greatly accelerate the translator's work, leaving more time to concentrate on the quality of the translation, always the customer's primary requirement. Nonetheless, the writing is on the wall — or on the screen. As Jack Philizot pointed out, it is illusory to think that present technical innovations will somehow disappear, or that true translation can only be done by hand. There is no going back.

Nancy Côté

## Vers un dictionnaire du français québécois ...ou l'éloge de la différence

« Soyons fiers de notre langue et sûrs de nos différences. » Tel est peut-être le principal message qu'auront retenu les participants au colloque *La lexicographie québécoise : bilan et perspectives*, qui s'est tenu à l'Université Laval en avril dernier. Organisé par le groupe de recherche du *Treasure de la langue française au Québec*, ce colloque réunissait dix-huit spécialistes (québécois et européens), auteurs d'ouvrages lexicographiques ou chercheurs dans le domaine. Pour caractériser ce foisonnement d'idées et d'expériences, trois thèmes avaient été inscrits au programme : régionalisme et lexicographie francophone, norme lexicale, lexicographie québécoise.

En préconisant une reconnaissance des particularités lexicales, les chercheurs québécois rejoignent tout à fait leurs confrères francophones qui se sont donné pour tâche de décrire le français de Belgique, de Suisse, d'Afrique, ainsi que des régions de France. Pour la majorité des conférenciers invités, en effet, le lexicographe contemporain se doit d'être à l'écoute du « bruissement » de la langue, cette dernière étant définie non comme un tout homogène, mais plutôt comme un ensemble d'usages plus ou moins en équilibre. Le français québécois constitue ainsi une variante nationale du français, comportant elle-même des régionalismes et des dialectismes, et il importe de distinguer clairement ces trois niveaux. Les dictionnaires reflètent le degré d'émancipation ces peuples, a-t-on déclaré à plusieurs reprises au cours du colloque. Or, au Québec tant dans le monde de l'enseignement que du grand public, on ressent de plus en plus le besoin d'un outil de référence, fiable et efficace, qui refléterait adéquatement les réalités linguistiques québécoises.

Un vaste territoire à défricher, tel apparaît actuellement le paysage lexicographique du Québec. De nombreux projets sont en chantier, tous très prometteurs. Sans nul doute, l'entreprise la plus colossale — qualifiée par l'un des conférenciers de « Baie James de la lexicographie » — est la publication en plusieurs volumes du *Dictionnaire du français québécois*, qui devrait s'échelonner sur plus d'une dizaine d'années (voir compte rendu dans la chronique *Des livres*).

Ces efforts valent-ils toutefois la peine ?, se sont demandé les quelques praticiens présents. L'insistance sur les variantes géographiques ne risque-t-elle pas d'isoler le Québec du reste de la francophonie ? La langue des communications

fonctionnelles ne doit-elle pas avant tout chercher à s'internationaliser ? L'objet de la lexicographie n'est pas de résoudre les problèmes d'une langue, mais plutôt d'en être le témoin, a-t-on rétorqué. Réponse satisfaisante ? Certes, décrire le français québécois en laissant croire qu'il n'y a rien d'autre constitue certainement un danger, ont reconnu les lexicographes. Selon Alain Rey, secrétaire général de la rédaction du *Petit Robert*, il ne s'agit pas de se fragmenter par plaisir mais d'observer une grande tolérance à l'égard des variations. Pour sa part, l'Office de la langue française a estimé le moment venu de publier un *Énoncé de politique linguistique relatif aux québécoisismes* (qui doit paraître sous peu), dans lequel seront définis les critères d'acceptation des québécoisismes techniques et scientifiques.

Les Actes, promis par les organisateurs pour la fin de l'année seront un document que ne devraient pas manquer ceux qui se passionnent pour les langues.

Zélie Guével

## La francophonie a ses médaillés



Edith Butler

Le 24 juin dernier, le Conseil de la langue française, organisme du Gouvernement du Québec, décorait de l'Ordre de la francophonie plusieurs personnalités pour leur apport à la promotion de la culture française en Amérique : Robert Dubuc, chef du Service de linguistique et de traduction de Radio-Canada à Montréal, Joseph Hane, grammairien belge émérite et président du Conseil international de la langue française, Jean-Denis Gendron, autrefois président de la Commission d'enquête sur la situation de la langue française au Québec, la chanteuse acadienne Edith Butler ainsi que le dramaturge québécois Marcel Dubé.

N.K.

## L'Ontario se francise aussi... par la traduction

Rédacteurs, traducteurs, communicateurs francophones : quels sont les besoins actuels et futurs de cette province ?, se demandait-on, en mars dernier à l'École de traduction du Collège universitaire Glendon, à Toronto. Formateurs, représentants des administrations fédérales, provinciales et municipales ainsi que délégués d'associations francophones et du secteur privé ont tenté, en colloque, de répondre à cette question d'actualité dans le Haut-Canada.

À l'exception des traducteurs, personne, ont-ils constaté, ne semble savoir ce qu'est la traduction, ce que sont ses exigences et contraintes. Les *translation secretaries* ou secrétaires bilingues ne manquent point de travail... en traduction; on ne prend pas en considération la langue première du traducteur, par exemple.

« Les tâches qu'on lui assigne, indique la directrice de l'École, Christine Klein-Latsud dans le compte rendu de cette journée d'études, dépassent en fait de plus en plus le cadre de la traduction au sens strict du terme. » C'est surtout un rédacteur et un communicateur que le traducteur doit être, précise-t-elle.

« Il semble particulièrement impératif en Ontario, où la traduction (au sens large du terme) traverse une crise de croissance, et où les services en français sont de plus en plus nombreux, de former des gens qui aient une excellente maîtrise de leur langue maternelle... Il n'est plus question pour le traducteur de se cantonner derrière les murailles de la traduction, conclut la directrice de l'École. Il lui faut désormais monter en première ligne et mener sur tous les fronts le combat linguistique pour rendre partout présent un français de qualité. »

À rien plus douter, *translation is a one-man orchestra!*

N.K.

### Le français dans l'entreprise et la gestion des services linguistiques

Colloque organisé conjointement par l'Association des conseils en francisation au Québec, le Centre de linguistique de l'entreprise, le Conseil de la langue française et la Société des traducteurs du Québec.

Date : avril 1986

Lieu : Montréal

# GramR

## Langage de traduction

### Le langage GramR

GramR est un langage évolué spécifiquement conçu pour la programmation d'applications linguistiques. Son utilisation ne suppose aucune connaissance en informatique. Il suffit de formuler le problème en termes de règles de grammaire et de les rentrer en format libre à l'aide d'un éditeur de texte ordinaire. GramR compile les règles et génère un programme exécutable sur un texte.

### Applications

GramR est un «traducteur» de texte:

#### D'une langue naturelle à une autre

- Traduction automatique d'une langue à une autre (anglais au français par exemple)

#### D'une langue naturelle à un langage formel

- Interface en langue naturelle pour une base de données, un système d'exploitation ou tout autre logiciel doté d'un langage de commandes.

#### D'un langage formel à une langue naturelle

- Génération de sorties machine en langage clair

#### Au sens large

- Détection de fautes d'orthographe, validation terminologique, accentuation automatique, etc.

L'outil rêvé pour la recherche et le développement en intelligence artificielle!

### GramR et les autres langages

GramR est le seul avec lequel il est possible de développer et d'exploiter des applications sur micro-ordinateur. GramR est également le seul langage avec lequel on puisse utiliser une approche linguistique.

### Disponibilité

GramR est disponible en versions CP/M 80, MS-DOS et UNIX; il peut donc être utilisé sur la plupart des micro-ordinateurs existants. De plus, il est offert sous trois formes différentes:

- Tutoriel, une initiation au langage GramR comprenant la documentation complète et une disquette d'exemples exécutables illustrant la puissance du langage. **75 \$**
- GramR, le langage de développement complet incluant Tutoriel. **UNIX 1295 \$**  
**MS-DOS 695 \$**
- GramR plus XPERTISE, le langage de développement et l'assistance nécessaire pour mettre en place une application complexe.

**Prix sur demande**

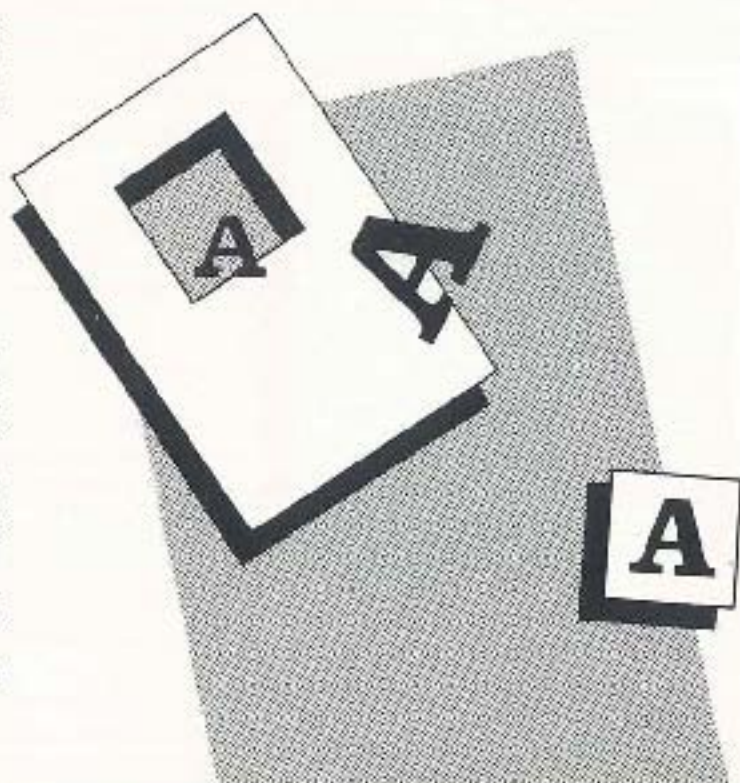
### GramR a fait ses preuves

Le langage GramR a été utilisé pour la programmation du système de traduction automatique METEO II utilisé par le gouvernement canadien pour la traduction d'anglais en français des bulletins météorologiques. METEO II est implanté sur un micro-ordinateur de marque Cromemco, tourne 24 heures par jour et traduit près de 10 millions de mots par an à la vitesse de 150 mots/minute. Le coût d'exploitation est 1/25 de celui de la traduction humaine et le taux de révision des sorties machine est inférieur à 5%. Le langage GramR a été conçu et développé par John CHANDIOUX.

### GramR est distribué par LOGIQ

Spécialiste du logiciel haut de gamme pour micro-ordinateur, LOGIQ assure la publication et la mise en marché de produits existants et offre des services de consultant en réponse à des besoins particuliers. Cette vocation multiple s'adresse aux concepteurs et aux distributeurs de logiciels ainsi qu'aux compagnies et institutions utilisant des micro-ordinateurs.

1213 est, Ste-Catherine,  
Montréal, Québec  
Canada, H2L 2H1  
(514) 527-3621



## The Science of Zippering

The 1985 Symposium of the Canadian Association of Applied Linguistics took place at Concordia University in Montreal, at the end of May. Translation is an important facet of CAAL activities: translation is also an important beneficiary of studies in applied linguistics. Or is it? The scant participation of the translation milieu in CAAL programs gives the lie to the first statement: the papers presented by the milieu in 1985 cast doubt on the second.

CAAL has traditionally been the preserve of language-teaching theorists and practitioners and CAAL 1985 was no exception, with 23 papers or workshops on language learning, one on the language expert in courts of law – and three on translation. What did we have to say?

Roda Roberts, director of Ottawa University's translation school, astonished us by demonstrating with clarity and verve that when we discuss translation we cannot be sure of what we are talking about since there are no commonly-accepted definitions for even such basic terms as translation, interpretation, meaning, context, situation, message, sense, signifiant, and so on. The examples from Nida, Steiner, Catford, Vinay & Darbelnet, Selekovitch, Delisle & Pagnier bore out her assertion, and showed also that inconsistency exists even in individual works. Given such confusion, how can one translate a text on translation? Writing about translation should observe the elementary rules of any technical writing: consistency in terminology and restraint from elegant variation.

Solange Vouvé of Université Laval examined what linguistics can offer the

translation teacher, and addressed the question of whether or not we need a theory. No single theory satisfies the practice and teaching of translation, but all theories throw some light on what the doers do. Learning and intelligent practice, however, must be based on reflection – but which comes first? Theory should be pragmatic, derived from observation of practice, which in turn can be better understood by reflecting on the theory, and so the doing and reflecting go on happily together in a reasonable marriage.

My own discussion explored the issue of quality and authenticity in the production of the avalanche of federal documents in both official languages, outlined the factors that influence quality and proposed some solutions. In the process, the paper also advanced four laws, the last being that authenticity is in proportion to the degree of enthusiasm of the client – to which a client in the audience added "and of the translator".

Who listened to us? Only a handful. Why so few? A variety of reasons, including the 'who-needs-theory' view evoked by Vouvé. Interestingly enough, although not focusing on translation, the five plenary sessions provided clues through comparison with the didactics/practice interaction in language teaching. Space allows me only one seminal quotation, from Henri Besse of CREDIF: "Science starts where common sense leaves off."

Translators are the zip fasteners of the Canadian bi-fabric. CAAL could be a worthwhile place for them to get together to talk about the science of zippering!

Peter Gawn

### 1<sup>er</sup> congrès nord-américain de traducteurs

Mexico, 28-23 février 1986

Organisé conjointement par l'American Translators Association, l'Asociación de traductores profesionales et le Conseil des traducteurs et interprètes du Canada, sous les auspices de la Fédération internationale des traducteurs.

Un congrès pour les praticiens de la traduction, de l'interprétation et de la terminologie, ainsi que pour les universitaires et les gestionnaires.

Trois pays au rendez-vous: le Canada, les États-Unis et le Mexique.

Un événement à ne pas manquer.

### Languages at Work

The American Translators Association (ATA) will be holding its 26th annual convention in Miami, Florida this fall from October 16th to the 20th.

The theme, *Languages at Work*, will focus on the practical application of linguistic skills in modern society. Special topics will include "Computer-Aided Translation", "Literary Translations" and "Languages and Society".

Further information on the convention and its program may be obtained by writing to: Grace Tillinghast, Director, American Translators Association, 109 Croton Avenue, Ossining, New York 10562.

## La traduction a ses prix

C'est à Wayne Grady que l'Association des traducteurs littéraires du Canada a décerné le prix John Glascoe pour la traduction d'un livre pour enfants, d'Antoine Maillet.



De son côté, le Conseil des arts du Canada a attribué deux prix de traduction dans le cadre du congrès des Sociétés savantes tenu à Montréal en juin dernier. Michel Buttiens, membre de la STQ, était lauréat français pour *Le Voyage de Nilsberg*. Sheila Fischman recevait le prix anglais pour son œuvre de traduction d'auteurs, tels Michel Tremblay et Roch Carrier.

N.K.

## Les jeunes, avenir du français ?

« Hors de l'Église, point de salut ! » Les lecteurs de ma génération auront reconnu l'avertissement sévère que le petit catéchisme servait jadis aux écoliers, hélas ! trop sensibles à cette forme de lavage de cerveau.

Et, de la religion à la langue, il n'y a qu'un pas. La langue française, elle aussi, a de ces préceptes aussi percutants. « Hors de l'Hexagone, point de français ! », clame le Français toujours aussi sûr de ses moyens et encore en possession tranquille de la Vérité. Ce à quoi le Sénégalais rétorque : « Comment voulez-vous que je parle le français de Paris quand je n'ai

jamais vu de neige ? Pourrais-je décrire efficacement les rougeurs du visage et la pâleur du teint, moi qui n'ai pas un coin de blanc sur la peau ? Comment arriverais-je à détailler les ingrédients d'une bonne tourtière quand je n'ai jamais mis les pieds au Lac Saint-Jean ? Il y a donc des langues françaises, n'en déplaise aux Français eux-mêmes. \*

Je ne pourrais résumer ici les 70 communications de cette XI<sup>e</sup> Biennale de la langue française, *Les jeunes, avenir du français*, tenue à Tours en mai dernier ; mais il y en a quelques-unes qui se détachent. Pour l'écrivain Pierre Béarn, l'ordinateur est une arme redoutable à la disposition d'une poignée d'individus. Avec un synthétiseur, on peut composer de la musique sans en connaître les rudiments. Et pourquoi pas de la poésie par ordinateur, alors ? Attention, donc, à la « dictature menaçante de la machine ». Ni rien ni personne ne pourra freiner les progrès diaboliques de l'ordinateur !

Selon son habitude, Pierre Agron, président du Comité d'étude des termes techniques français, a donné une communication fort intéressante où il a exposé comment on passe de notions abstraites à des notions concrètes, en utilisant comme exemples écrire, lire, expliquer et comprendre.

Pour un autre écrivain, Marcel Lobet, les novateurs sont des « dérangeurs ». L'extase poétique peut mener à la folie. Il souhaite que le français de l'avenir revienne à la clarté et à la mesure.

Auguste Viatte, un des pionniers des Biennales, a souligné l'universalité de la langue française et l'apport des peuples qui sont restés oubliés pendant longtemps. Faisait-il allusion aux Africains ou aux Québécois ? Son souhait : maintenir l'unité dans la diversité de la francophonie.

La Biennale étant placée sous le signe de la jeunesse, la séance la plus à propos fut sans contredit celle des 20-25 ans qui venaient nous dire comment ils envisagent « le français de l'an deux mille » et « le français en l'an deux mille » (pour ceux qui peuvent saisir la nuance...). Une Franco-américaine, par exemple, vante les avantages du bilinguisme. Le jeune Suisse du Jura renchérit : vive le trilinguisme ! Mais c'est notre compatriote, Agnès Billa, qui a retenu davantage l'attention. Bien articulée, elle estime que le français est en perte de vitesse chez nous et qu'il faut demeurer alerte devant l'envahissement américain.

Et pourquoi les États généraux du français à Tours ? Sans doute parce que c'est là que se parle le meilleur français. J'ai pu m'en rendre compte, d'ailleurs, quand je suis sorti du *Pressing* pour passer au *Self* prendre de la *Super*. Je devais ensuite commander une *shrimp salad* au restaurant *Nina's Pizze* (sic).

La prochaine Biennale ? Pour les organisateurs, le Nouveau-Monde est particulièrement attrayant. Peut-être même Montréal...

René Deschamps

## Honneur

La Société des traducteurs du Québec décernait, à son congrès de juin, le titre de membre d'honneur à Marcel Paré, personnalité du monde de la traduction connue pour sa haute polyvalence. Officier de l'Ordre du Canada, Marcel Paré compte, parmi ses innombrables réalisations, la fondation de Publicité Service en 1947 et la création - déjà en 1971 - de la Banque de terminologie de l'Université de Montréal. De 1978 à 1982, il a dirigé le Groupe de recherche en traduction automatique (TAUM) à la même université. L'American Translators Association lui a, pour sa part, conféré le titre de membre à vie.

N.K.

### Translating and the Computer 7

Aslib, the Association for Information Management, is organizing an international conference, *Translating and the Computer 7*, in conjunction with the Aslib Technical Translation Group and the Translators' Guild.

The conference will be held on November 14th and 15th, 1985. For further details, write to: The Conference Secretary, Aslib, Information House, 26-27 Boswell Street, London, England, WC1N 3JZ, Tel.: (01) 430-2371, Telex: 23667.

# Cruciverbiage

par Josée Ouellet Simard avec  
la collaboration de Johanne  
Dufour et Solange Lapierre



### À l'horizontale

1. Discours démentiel.
2. Voici ; ils étaient treize la dernière fois ; coule.
3. Syndrome poétique.

4. D'extraction ; se dit des couleurs.
5. Écrit bufolesque.
6. Mieux et moins sous le ; hypothétique ; Mercure prit son aspect + s.
7. S'il est contre, il est plus élevé ; absorbé ; pour une Anglaise, ajouter s.
8. « Pas mal », « va, je ne te fais point » en sont ; Noir ; dans les Ripoux.
9. Pouvant être ouverts ou fermés ; cérémonie ; on lui doit *Un Canadien errant*.
10. Autochtone ; marque l'indignation ; portent le tréma.
11. Grecque ; société littéraire du moyen âge ; ligaturés.
12. Joint ; île vietnamienne ; grammairien du Nord de l'Inde, au V<sup>e</sup> siècle, du sanskrit classique.
13. Signalent bruyamment ou attirent sensuellement ; poète et romancier hispanique (1882-1956).

### À la verticale

1. Du pays.

2. Communauté moins les Frères ; source de palpitations ou d'inspiration ; suffixe interrogatif.
3. Riposte municipale ; il est incommensurable ; royaume britannique.
4. Se dit de la bouche ; temps de la conjugaison grecque à valeur de passé.
5. Dissimules ; peinture vénitien du XVI<sup>e</sup>.
6. Potence ; méridionale marquant la surprise.
7. Protecteur de la nature ; ils sanctionnent ; 75,9 kg/s.
8. Agitation ; interjection.
9. Dem-pied faible ; ruminant utile au Scrabble.
10. Résistais ; de la famille ; drame lyrique japonais.
11. Ne peut être que sujet ; faux ; pronom.
12. Rondure ; silhouette ; recueil d'anecdotes.
13. Horrifiant l'époque victorienne ; à l'attaque ; palmier de Malaisie.

Solution à la page 28

## En attendant le Webster québécois

Enfin des définitions rigoureuses de *placoter*, *vlimeux*, *bazou*...

POIRIER, Claude *et al.*, *Dictionnaire du français québécois, Volume de présentation*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1985, 159 p.

Quel est l'ouvrage le plus important consacré à la langue d'ici au cours des dernières décennies ? Aucun doute : le volume de présentation du *Dictionnaire du français québécois* sorti récemment, sans tambour ni trompette, aux Presses de l'Université Laval. Cette publication marque la naissance officielle de la lexicographie québécoise, une lexicographie rigoureuse, scientifique, éclairée, de calibre international.

Le volume de présentation constitue en fait un échantillonnage, soumis à la critique publique, de l'œuvre monumentale à venir. Laquelle ? Le grand dictionnaire en plusieurs volumes auquel l'équipe du Trésor de la langue française au Québec (TLFQ), de l'Université Laval, travaille depuis près de 15 ans sous la direction d'abord de Marcel Juneau, et maintenant de Claude Poirier.

Cette œuvre capitale, qu'on espère terminer d'ici une douzaine d'années, traitera l'ensemble des particularités du français québécois, à l'exclusion cependant des termes techniques inconnus hors des milieux spécialisés. Il jettera ainsi les bases d'une autre œuvre que beaucoup appellent de tous leurs vœux : un dictionnaire général du français québécois traitant la totalité de la langue et pas seulement ses particularismes.

Il y a déjà, bien sûr, le *Dictionnaire nord-américain de la langue française*, de Louis-Alexandre Béthune. L'auteur a fait œuvre de pionnier mais il a travaillé avec les moyens du bord, et son ouvrage est déficient à bien des égards. Ce qu'il nous faudrait un jour, c'est un dictionnaire de qualité qui serait au Larousse et au Robert ce que le Webster est à l'Oxford Dictionary.

Mais il importe d'abord de recenser et d'expliquer les différences de forme et d'usage entre le français québécois et le français dit « standard ». Le TLFQ emploie à cette tâche une dizaine de personnes à plein temps et une vingtaine à temps partiel. Sa principale source de financement est le Conseil de recherches en

sciences humaines, d'Ottawa, qui lui a versé quelque deux millions de dollars depuis le lancement du projet au début des années 70. Il bénéficie également du soutien de l'Université Laval et du ministère de l'Éducation.

Le TLFQ est un fabuleux trésor d'information sur le français québécois. Ses chercheurs, et ceux d'autres universités avec qui ils collaborent, ont dépouillé une quantité inouïe d'archives, de journaux,

la lumière sur la question des régionalismes québécois», expliquent les auteurs dans leur introduction, « il fallait d'abord donner la parole aux locuteurs eux-mêmes, ceux d'hier comme ceux d'aujourd'hui, dans diverses situations de discours. »

Les définitions sont précises et complètes. Il faut lire, par exemple, l'article consacré à *placoter*. Les auteurs cernent avec une finesse remarquable les différents



Claude Poirier, directeur de l'équipe TLFQ

de livres, d'enregistrements. Son fichier comprend plus d'un million de références.

Le volume de présentation, pour lequel on a retenu quelque 300 termes (*arène*, *bell-boy*, *cave*, *d'aspandoux*, *guedille*, *maganer*, *prélat*, *vlimeux*, etc.), atteste la richesse de cette documentation. Ainsi l'article consacré au verbe *achaler* et à ses dérivés occupe pas moins de sept pages de texte serré : prononciations, définitions, étymologie. Et une avalanche d'exemples : 120 citations choisies parmi les 2 300 attestations du TLFQ !

C'est trop. Pour les articles rédigés ultérieurement, l'équipe s'est heureusement imposé des limites plus raisonnables quant au nombre d'exemples à citer. Mais la place accordée à ces derniers reste tout de même considérable. • Pour faire

sens de ce terme complexe, dans toutes ses nuances d'emploi. Ce mot et les milliers d'autres qui constitueront le *Dictionnaire du français québécois* n'avaient jamais été définis auparavant, du moins pas avec cette rigueur et cette objectivité. L'établissement des définitions — c'est-à-dire de la structure des articles — est la tâche la plus longue et la plus ardue des exicographes du TLFQ, qui ne peuvent s'appuyer sur l'œuvre d'illustres prédécesseurs, contrairement à leurs collègues de France.

Les recherches étymologiques constituent aussi une besogne redoutable. D'où viennent *bazou*, *frasi*, *maganer* ? Ces recherches permettent d'éclairer l'évolution des mots mais aussi de la langue dans son ensemble. On constate ainsi

que la majorité des régionalismes québécois sont nés en France, sous une forme ou sous une autre, et qu'ils y sont encore en usage dans bien des cas. Exemple : *achaler*, dans le sens d'« importer », qui est largement répandu dans les parlers du nord-ouest, de l'ouest et du centre de la France. (Par contre, *achalanterie*, *achalage* et *achalerie* sont de création québécoise.) On découvre par ailleurs que des termes comme *bâcher* ou *appartement* (dans le sens de « pièce » ne sont pas des anglicismes, comme on avait tendance à le croire, mais viennent plutôt, eux aussi, des parlers de France.

Faut-il en conclure que tous ces régionalismes sont à conserver et à promouvoir ? La décision appartient, évidemment, à chacun des usagers de la langue. « Le *Dictionnaire du français québécois*, écrit ses auteurs, n'a pas pour but d'imposer certains usages de préférence à d'autres. Son objectif est de dire ce qui est, et non ce qui devrait être. Au fur et à mesure de sa publication, il répondra aux questions que se pose le Québécois d'aujourd'hui concernant son vocabulaire

et lui fournira, sans prendre parti, toute l'information nécessaire pour faire des choix éclairés. »

Mais il ne faut pas rêver en couleurs. Un gros dictionnaire savant en plusieurs tomes ne servira qu'à une poignée d'érudits. Certes, il faut commencer par cette œuvre fondamentale, mais il faudrait aussi songer dès à présent à la réalisation d'une version abrégée, en un volume, du *Dictionnaire du français québécois* du TLFO. Seul un ouvrage de ce genre, accessible au plus grand nombre par sa présentation et par son prix, rendrait efficacement service au public.

L'équipe du TLFO paraît de plus en plus sensible à ce type de besoin. Elle envisage déjà d'élaborer, en collaboration avec le milieu de l'enseignement, un petit dictionnaire général du français québécois à l'usage des écoles. Mais son œuvre pourrait avoir d'autres prolongements. Un jour, peut-être, les Québécois se donneront leur propre *Petit Robert*.

Paul Morisset

## Les évolutions de Robert Dubuc

Le maître incontesté de la terminologie vient de « récidiver » avec une seconde édition, revue et augmentée, de son *Manuel pratique de terminologie*.



DUBUC, Robert, *Manuel pratique de terminologie*, 2<sup>e</sup> éd., revue et augmentée, Montréal, Linguatex, 1985, 158 p.

Il s'agit d'un manuel didactique, fondé et va sans dire sur des principes directeurs établis presque depuis les débuts de la terminologie et approfondis au cours de son évolution. Grâce à sa pratique quotidienne et à son enseignement, l'auteur a su développer l'aspect pratique, concret et méthodique de cette discipline.

La seconde édition qui nous est offerte aujourd'hui est fondamentalement la même que la première. Cependant, de nouveaux chapitres viennent l'enrichir.

Par exemple, celui de la « Situation en terminologie » où l'accent est mis sur l'importance de bien définir le cadre de la recherche en fonction des besoins à combler, tout en tenant compte des contraintes culturelles et sociales propres au domaine visé. Cet autre chapitre où sont définies terminologie, sémantique et lexicographie, leurs relations étroites, mais aussi leur spécificité, d'où ressort l'orientation autonome qu'a prise la terminologie. Et un chapitre qui manquait dans l'édition précédente, celui de l'analyse terminologique qui touche au cœur de la recherche terminologique. Y sont traités et découpés des unités, les déterminants, la relation entre déterminant et déterminé et l'analyse contextuelle. Enfin, un chapitre sur la définition terminologique complète les « nouveautés » du manuel.

Quant aux autres parties de l'ouvrage, certaines ont été enrichies ou mieux aménagées, telles celles qui portent sur la recherche ponctuelle et la recherche thématique, les néologismes, les dossiers de normalisation et la gestion de la documentation en terminologie, tandis que les autres — définition de la terminologie, terminologie bilingue ou multilingue, la fiche terminologique, la synonymie — sont à peu près les mêmes.

Que les chapitres soient nouveaux, enrichis ou les mêmes, nous retrouvons dans

chacun d'eux la vigueur de pensée de l'auteur, son dynamisme, sa rigueur, son réalisme et son souci de rendre sa matière vivante. D'ailleurs, le fil conducteur du manuel est ce message que Robert Dubuc a toujours communiqué : à savoir que la langue est vivante et qu'il faut être constamment à l'affût de son évolution. Ainsi en est-il de l'information terminologique consignée que le praticien doit toujours considérer comme ayant un « caractère toujours en devenir ».

De façon générale, et même très générale, les notions véhiculées dans l'ouvrage sont bien définies et bien expliquées. On n'y trouve que de petites confusions. Par exemple, *équivalence* et *correspondance* entre langues différentes : l'équivalence se situe, pour Robert Dubuc, sur le plan des termes et la correspondance est tantôt une équivalence partielle (au plan des termes), tantôt la coïncidence du découpage de la réalité (plan des notions) — sans parler de la *correspondance formelle*. Or, l'on sait qu'entre les termes l'équivalence peut être totale ou partielle, tout comme la correspondance entre les notions peut aussi être totale (isomorphisme sémantique) ou partielle (allomorphisme sémantique). Des éclaircissements seraient aussi souhaitables pour quelques autres termes, utilisés semble-t-il comme synonymes mais sans que ce soit bien évident.

De plus, certains termes auraient peut-être intérêt à être un peu plus « scientifiques », tels « forme étoffée » et « forme simple » pour *terme complet* et *terme abrégé*, « crochet terminologique » pour *recoupement notional*, « quasi-synonymie » pour *différenciation des vrais synonymes*, « descripteur » pour *caractère* (d'une notion).

Mises à part ces quelques restrictions, le *Manuel pratique de terminologie* n'en demeure pas moins un apport de taille à cette jeune discipline qu'est la terminologie et à son enseignement. Même s'il en a déjà discuté dans sa première édition, la distinction qu'établit encore Robert Dubuc entre les deux niveaux du vocabulaire à répertorier, soit le niveau conceptuel où se situent les notions elles-mêmes du domaine visé, et le niveau fonctionnel, où se retrouvent les locutions ou expressions propres à la technique étudiée demeure une innovation dont lui sont reconnaissants les praticiens de la terminologie. Toutes les langues de spécialité, objet de nos recherches, comportent ces deux niveaux de vocabulaire.

Terminologues, vous vous délecterez de cet ouvrage et vous, traducteurs, vous en arriverez à mieux comprendre (car vous les comprenez déjà) l'importance et le mécanisme de la terminologie dans les travaux de traduction.

Rachel Boutin-Quesnel

## Nouveautés

### OLF - BTQ - CLF

Bureau d'assurance du Canada, **Lexique des assurances I.A.R.D.**, Québec, 1985, 64 p. [1,95 \$]

Plus de 1 500 termes sur les assurances Incendie, Accidents, Risques Divers, recommandés par le Bureau d'assurance du Canada. À noter : lexique anglais-français seulement. (Éditeur officiel du Québec)

SICARD-LUSSIER, Thérèse, **Néologie en marche n° 37 : Récolte de la biomasse forestière**, Québec, 1985, 202 p. [9,95 \$]

Suite des tomes I et II intitulés *Mécanisation forestière*, parus en 1982 dans cette collection. Quelque 122 néologismes sur les machines servant à la récolte de la biomasse forestière. Index A-F, bibliographie et illustrations. (Éditeur officiel du Québec)

CAYER, Micheline et coll., **Néologie en marche n° 38-39 : Interprétation du patrimoine**, Québec, 1985, 183 p. [8,85 \$]

Recueil d'environ 300 entrées, préparé en collaboration avec l'Association québécoise d'interprétation du patrimoine. Bibliographie. (Éditeur officiel du Québec)

BINETTE, Reynald, **Vocabulaire du meublage**, série « Meuble et bois ouvré », Québec, 1985, 91 p.

Premier d'une série d'ouvrages consacrés à la terminologie de l'industrie du meuble. Près de 600 entrées françaises avec définitions, index A-F, illustrations et bibliographie. (Éditeur officiel du Québec)

BINETTE, Reynald, **Vocabulaire du tournage du bois**, série « Meuble et bois ouvré », Québec, 1985, 40 p.

Issu de la même série que le précédent. Compte plus de 200 termes techniques relatifs au travail du bois sur un tour. Définitions, illustrations, lexique A-F et bibliographie. (Éditeur officiel du Québec)

## INFORMATIQUE

GINGUAY, Michel, **Dictionnaire d'informatique - Bureautique - Télématique** anglais-français, 8<sup>e</sup> éd., Paris, Masson, 1985, 309 p. [20 \$]

Nouvelle édition qui s'enrichit de 1 800 adjonctions et de plusieurs centaines de sigles comparativement à l'édition précédente. Compte désormais 13 000 mots, 1 600 abréviations anglaises et 300 abréviations françaises. (Somabec, 2475, rue Sylva-Clapin, C.P. 295, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5T5)

## OUVRAGES GÉNÉRAUX

**Le Grand Robert de la langue française**, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Société du Nouveau Littre, 1985, 9 vol. [prix de lancement: 650 \$]

Nouvelle édition entièrement revue, corrigée et augmentée. Près de 9 500 pages où sont recensées 80 000 entrées et 250 000 citations, le tout présenté en 9 volumes. Accès à plus d'un million d'informations grâce au système de renvois analogiques. (Librairie Champigny, 4474, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2J 2L1)

**Le Grand Robert universel des noms propres**, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Société du Nouveau Littre, 1985, 5 vol. [475 \$]

Complément du Grand Robert de la langue française. Nouvelle édition en 5 volumes totalisant 3 410 pages. Plus de 42 000 articles, 4 500 illustrations en couleurs et 210 cartes géographiques. (Librairie Champigny)

RODRIGUEZ, Liliane, **Mots d'hier, mots d'aujourd'hui**, Saint-Boniface, Manitoba, Éd. des Plaines, 1985, 96 p. [7,95 \$]

Abrégé grammatical et historique de divers traits de langue en usage chez les Franco-Manitobains. (Librairie Champigny)

## COLLOQUES ET CONGRÈS

**Actes du colloque national sur les services linguistiques**, Ottawa, Secrétariat d'État, 1985, 409 p.

Actes du colloque ayant pour thème « Les services linguistiques au Canada : bilan et perspective » qui s'est tenu à Ottawa du 9 au 12 octobre 1984 dans le cadre du cinquantième du Bureau des traductions.

**Translation in Foreign Language Teaching/La traduction dans l'enseignement des langues** (Table ronde FIT-UNESCO, Paris, 17-19 mars 1983), s.l., Fédération internationale des traducteurs, 1983, 128 p.

**La linguistique fantastique**, Paris, Ed. Joseph Cluis/Denoël, 1985, 380 p. [34 \$]

Publication qui reprend une bonne partie des communications d'un colloque tenu à l'École normale supérieure de Fontenay-aux-Roses du 19 au 23 septembre 1983.

## LITTÉRATURE

VAN TIEGHEM, Philippe, **Dictionnaire des littératures**, Paris, Presses Universitaires de France, 1985, 4 vol. [59,30 \$]

Collection de 4 volumes où l'on recense 20 000 auteurs ainsi que de nombreuses œuvres anonymes. Avec index de plus de 7 000 noms qui renvoie aux auteurs traités dans les articles généraux. (Les Ed. françaises, 1411, rue Ampère, C.P. 395, Boucherville (Québec) J4B 5W2)

LARBAUD, Valéry, **De la traduction**, Éditions Actes-Sud, 1985, 72 p. [10,55 \$]

Réflexions subtiles et essentielles sur la traduction, publiées pour la première fois en 1944 dans un volume intitulé *Sous l'invocation de saint Jérôme*. (Les Ed. françaises)

## SCIENCES

POROT, Antoine, **Manuel alphabétique de psychiatrie**, 6<sup>e</sup> éd., Paris, Presses Universitaires de France, 1984, 768 p. [63,80 \$]

Édition complètement refondue et augmentée qui compte maintenant 1 200 articles, précédés d'une brève référence étymologique, relatifs à la psychiatrie clinique et thérapeutique. (Les Ed. françaises)

## COMMERCE

**Dictionnaire de l'anglais économique** anglais-français et français-anglais, Paris, Garnier, 1985, 534 p. [34,25 \$]

Touche à des domaines aussi variés que la correspondance commerciale, le marketing, l'informatique, la presse et la gestion. (Librairie Champigny)

HANSBERGER, Olivier, **Say it!**, Paris, Mazarine, 1985, 203 p. [14,95 \$]

Répertoire de 886 expressions couramment utilisées lors de négociations commerciales. (Librairie Champigny)

## DROIT

Centre de recherche en droit privé et comparé du Québec, **Dictionnaire de droit privé**, Montréal, Université McGill, 1985 [20,50 \$]

Dictionnaire qui recense plus de 2 000 acceptions du système juridique québécois (généralités du droit, droit des obligations et droit des biens). Avec citations, exemples juridiques et linguistiques, remarques et système de renvoi. (Un. McGill, 3647, rue Peel, Montréal H3A 1X1 — 392-6772)

Centre de recherche en droit privé et comparé du Québec, **Les codes civils, Édition critique**, Montréal, université McGill, 1985 [19 \$]

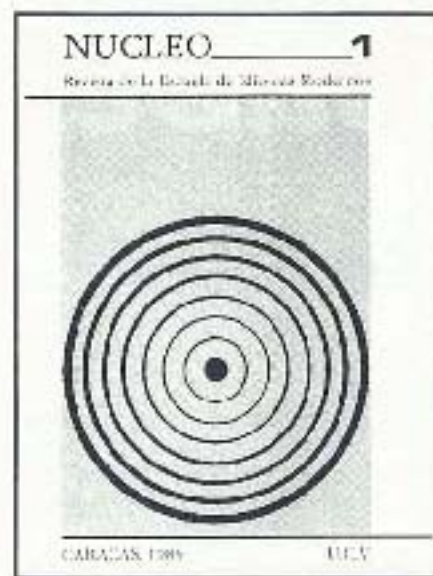
Édition critique annuelle, à jour au 30 juin 1985. Versions officielles F et A situées en regard, texte complété par des annotations, index.

**Terminologie**, bulletin du Comité de la normalisation et de la qualité du français à l'Université Laval, est publié, à un rythme irrégulier, depuis 1968. Le premier numéro de l'année (53) fait l'état de la question épineuse de la féminisation des titres et appellations d'emplois : le Comité qualifie lui-même sa position de « prudente », et rappelle la règle de formation du féminin des noms et adjectifs par l'addition d'un e au masculin, ainsi que cette autre règle qui veut que le masculin comporte aussi le féminin... Dans les numéros précédents, les termes *dans le aérobique et support institutionnel* étaient étudiés (52 novembre 1984), ainsi que *approche, joint ventures, questionnaire* (51, juin 1984), *franchisement, staff et line* (50, mars 1984). [Comité de la normalisation et de la qualité du français à l'Université Laval, n° 5614, pavillon Casault, Université Laval, Québec G1K 7P4.]

**Núcleo** est la nouvelle revue de l'École de langues modernes de l'Université centrale du Venezuela à Caracas. Ses domaines d'intérêt sont la linguistique générale et appliquée, la critique littéraire, la traduction et l'interprétation. Le premier numéro compte dix articles, dont sept en langue espagnole. Signalons deux contributions canadiennes : « Translation and Communication » (P. Roberts) et « Terminologie, traduction et interprétation » (P. Dubuc). [Abonnement : Departamento de Publicaciones de la Facultad de Humanidades y Educación, Universidad Central de Venezuela, Caracas. Deux numéros annuels : 10 \$ U.S.]

Le Comité international d'unification des néologismes terminologiques (CIUNT) se propose, avec **Neoterm**, de promouvoir « the process of formation of international terms » et publiera dans les numéros subséquents des listes de néologismes et de termes internationaux déjà formés. Dans le premier numéro relevons entre autres « The worldwide process of internationalization of the scientific terminology » ; « Internationalism in African languages : Now » ; « Terminologie de la chronopharmacologie » et « Guidelines for Promoting the Natural Process of Scientific and Professional Terminology ». Pour ceux qui y croient... [P.S.W. Prasa-Kdzicka-Ruch, Bagatela 1', PNA 00-950, skr. 479, Warszawa.]

Le Service de traduction de Pétro-Canada publie, depuis janvier 1984, un bulletin de linguistique et terminologie, **Le mot de passe/Password**. Ce bulletin est bilingue, mais il a la particularité de traiter des problèmes différents dans chacune des langues ! On y retrouve les sujets habituels (emploi des prépositions, calques, par exemple), mais d'autres aussi qui sortent de l'ordinaire. Ainsi, l'article portant sur le *gobbledygook* (2, 3; mars 1985), jargon anglais des affaires, dans lequel on explique l'origine et le sens du terme (« sticky muck coming from the mouth ») et l'on donne une liste impressionnante de ces termes et clichés utilisés à tort et à travers (*debureaucratize, dialize, irregardless, eventuate*, etc.) et une série non moins impressionnante de solutions ! Notons également, dans le numéro de février (2,2), un article portant sur les pléonasmes anglais (ici encore, une liste exhaustive : *advance notice, Prosciutto ham, Espresso coffee*, etc.). Et le tout présenté avec humour... quelle aubaine ! [Pétro-Canada Limitée, Service de traduction, 18<sup>e</sup> étage, 1, place Ville-Marie, Montréal H3B 4A9.]



**Communication et langage** est la revue trimestrielle de communication et de pédagogie des Éditions RETZ (Montrouge, France), publiée avec le concours du Centre national des lettres. Les domaines proposés sont nombreux (audiovisuel, linguistique, graphisme, mass media, sociologie, communication, etc.), et les sujets tous

azimuts... Soulignons, par exemple, dans le numéro 59, un article sur la lisibilité des textes et l'efficacité de la communication, dans lequel on présente quatre tests simples mis au point par un consultant américain en communication écrite technique ; « l'écriture verticale », technique par laquelle les auteurs avertis réussissent à faire passer beaucoup plus que le résumé de leur texte (!) ; « la télévision au Japon » ; ainsi que les comptes rendus de deux colloques : « La recherche et l'enseignement bibliographiques et l'enseignement des métiers du livre », et « McLuhan et 1984 », sur l'homme dans l'environnement technologique.

Le numéro 60 traite des livres d'enfants, des illettrés fonctionnels (comment en faire des lecteurs par une pédagogie adaptée) et de la « programmation neuro-linguistique », école psychologique fondée en Californie au début des années 1970, dont le but est l'amélioration des techniques de communication et de persuasion. Dans l'ensemble, lecture légère mais divertissante. [Péridica, Inc., C.P. 220, Ville Mont-Royal (Québec) H3P 3C4.]

Le Centre de documentation et d'études des problèmes du langage de l'Institut libre Marie Haps, à Bruxelles, publie une revue trimestrielle, **Le langage et l'Homme**. Les premiers numéros de 1984 (54 et 55) sont presque uniquement consacrés aux communications faites au colloque sur « le rôle du logopède dans les différents types d'enseignements », tenu à Bruxelles en août 1983. On peut y lire également des comptes rendus d'expériences d'apprentissage de la syntaxe française à l'aide d'images, pictogrammes et symboles (54), une étude du franco-bruxellois (55) et la description d'un « international forestry term number for multilingual forestry vocabulary development and use in terminological databanks ». Relevons aussi, dans le numéro 56, « les femmes et le langage » (pour répondre à votre question : non, les femmes ne parlent pas comme les hommes...), une description d'un synthétiseur de parole au service des mal parlants, ainsi que le cours d'informatique type que devrait suivre tout étudiant en traduction. En encart, la « liste des constituants grecs et latins des termes du vocabulaire scientifique et technique international », fin ce la lettre D et

début de E. [Institut libre Marie Haps, rus d'Arion 11, 1040 Bruxelles.]

Les Services linguistiques du Canadian National publient, depuis plusieurs années, des fiches terminologiques sous le nom de **Vocab**. La récente série (nos 32, 33, 34) porte sur les conteneurs — vocabulaires bilingues accompagnés d'illustrations — et remplace l'édition de 1972.

**The ATA Chronicle** (XIV, 3) consacre son éditorial à la question : « ATA: Labor Union or Professional Association? », en réponse aux membres qui souhaiteraient voir leur Association s'occuper davantage de « bread and butter ». On peut également lire dans ce numéro un compte rendu de la conférence ASLIB, « Translating and the Computer 6 » (Londres, 1984) et des renseignements utiles pour les



traducteurs dont la langue de travail est le japonais.

**Le Bulletin de la Corporation des traducteurs et interprètes du Nouveau-Brunswick** (5,4) contient deux articles : « Progrès récents dans le domaine de la traduction juridique au Canada : étude du langage du droit et des nouvelles techniques de traduction juridique » et « A Terminology Base for Interpreters ».

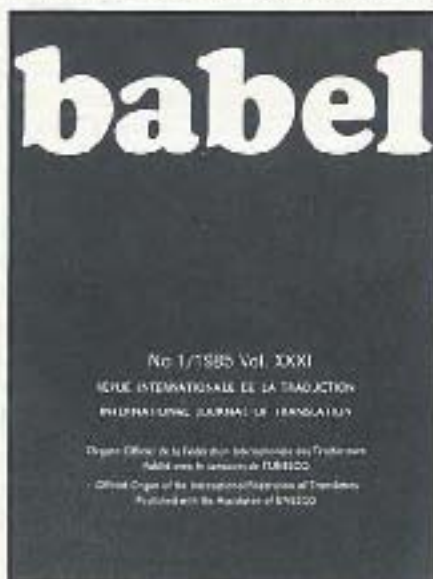
Groupant trois numéros en un seul, **Le Linguiste/De Toalkundige** (1-2-3/84) est plus substantiel que de coutume. Au sommaire : « La traduction des ouvrages de vulgarisation », « Scientifique, donc intraduisible », « Les systèmes portables de traitement de texte », « La traduction et le droit d'auteur », « Mieux interpréter aux congrès techniques, un défi inaccessible

ble ? » De quoi satisfaire une variété d'intérêts.

Pour son 30<sup>e</sup> anniversaire, **Meta** (30,1) publie un numéro spécial sur l'interprétation de conférence. Une vingtaine d'articles en présentent divers aspects.

Dans **Traduire** (123), on peut lire notamment des résumés de communications présentées au X<sup>e</sup> Congrès de la FIT et quelques points de vue sur le troisième salon Expolangues. Parmi les courts articles, signalons « Impression de voyage : une Amérique du Nord à la française » où l'on relève cette appréciation : « Le Québec [est un] véritable vivier de traducteurs et d'interprètes bien formés, bien payés et rompus aux méthodes modernes de recherche documentaire et terminologique ».

**Babel** (XXXI, 1) présente des articles sur les sujets suivants : « Back-Translating to Recover Form » (La reconstitution d'originaux à partir de traductions), « The Degree of Semantic Precision in Translation », « Interpreters' Training: Learning to Control the Bilingual Switch Mechanism » et le rôle de la traduction dans l'image que nous nous faisons des pays étrangers (article en allemand). Les « Climats de la traduction » décrivent la situation de la



traduction en Italie, tandis que les « Informations bibliographiques » recensent quelques dictionnaires hongrois.

Dans **Multilingua** (4-1) mentionnons deux articles : « Aspects of translating into minority languages » et « Le système didactique DOCTF et la mise en place de stratégies de compréhension et exploitation de textes » (appré-

tissage individualisé, à l'aide de micro-ordinateurs, applicable à la traduction et au résumé).

Dans **Langue et société** (15) signalons « Un demi-siècle au service du bilinguisme officiel » (les grandes étapes de l'expansion du Bureau des traductions par l'auteur de *Au cœur du dialogue canadien*) et « Les langues des autochtones au Canada ».

« Toponymie et francisation », « Toponymes de langue amérindienne et inuit » et « Règles d'écriture », tels sont les principaux sujets traités dans **Le toponyme** (II, 5 et 6).

**Le Bulletin du Conseil de la langue française** (2, 2) inscrit quatre articles à son Sommaire : « Les jeunes et l'avenir du français », « Pour développer la langue française au Québec », « Le français écrit au secondaire » et « Les droits linguistiques des immigrants ». Question-sondage de ce numéro : « Quelle serait, selon vous, la meilleure façon de résoudre le problème de la féminisation des noms de titre et de profession ? »

Sous le thème « C'est comme ça qu'on nous parle ? » **La francisation en marche** (4,10) ouvre le dossier de la qualité de la langue. La parole est aux publicitaires et aux journalistes de la presse écrite et parlée. Débat éternel qu'il semble difficile de faire progresser. . . .

**Terminogramme** (28) présente un bon texte de référence sur « Les titres féminins : état de la question en France et au Québec ». (Conclusion : La féminisation progresse plus rapidement au Québec. . . et y échauffe moins les esprits.) Autres articles : « Le comité du matériel routier : comité interentreprises ou comité de terminologie ? » et un compte rendu de *Termin 84* (Luxembourg).

Le Comité de linguistique de Radio-Canada célèbre cette année son 25<sup>e</sup> anniversaire. À cette occasion, **C'est-à-dire . . .** (XV, 6) a publié un numéro spécial dans lequel un aréopage de dix-sept linguistes et communicateurs rendent hommage à l'œuvre du Comité. Quelques belles pages de l'histoire de la langue française au Canada.

**L'Actualité terminologique** est redevenue actuelle en rattrapant son retard de publication. Les quatre premiers numéros de l'année présentent :

un article sur l'interprétation à la Chambre des communes, des études terminologiques (les barrages, l'amélioration génétique en agriculture, la robotique, de l'informatique à la bureautique, la digestion anaérobie ou fermentation méthanique, cinéma : la prise de vue), une défense de l'expression « hors de question » et la reproduction de quelques articles parus dans *Le Mot* et *Terminologie comptable*. Le numéro 18, 1 répertorie les publications des services de terminologie du Bureau des traductions : quelque 230 titres.

Dans *TermNet News* (8-1984), on peut lire plusieurs descriptions de réseaux de terminologie, ainsi que quelques articles traitant de la formation des terminologues, de la terminologie au Rwanda et de la « xéographie en Europe. Signalons en particulier « Translation, Terminology and Terminology Banks » par Roda P. Roberts. À la rubrique « Comptes rendus » sont recensés plus de 40 ouvrages, principalement des dictionnaires.

*Biblioterm* (12 et 13) publie une nouvelle tranche du répertoire des dictionnaires spécialisés (plus de cent titres), auxquels s'ajoutent quelques ouvrages et revues traitant de terminologie.

La « Chronique du mot juste » de *Termiglobe* (VII, 6 et VII, 1) porte sur la traduction de manager et « La configuration des systèmes de traitement de textes ».

*Terminologie comptable* (2, 7) propose des équivalents du terme *entry*, employé en comptabilité et en informatique. Comme le titre de l'étude

l'indique, il s'agit d'« entrées » restreintes.

*Lexicom* (11 et 12) propose des équivalents français de l'adjectif *current* et fait une étude comparative des termes profit, gain et bénéfice.



Après une série d'études sur les logiciels, *L'Orbite* (14, 2) publie une mise en garde contre les « faux pronominaux » (ex. s'accaparer, s'objecter, se divorcer, se mériter).

« Matériel ou équipement ? » On trouvera la réponse dans *Info-terminologie* (IX, 2), ainsi qu'un petit vocabulaire illustré du tunnel de lavage (*car wash*).

*Entre nous* (43) offre à ses lecteurs « un aide-mémoire des termes techniques courants qui posent des pièges aux traducteurs débutants... et même expérimentés ». Plus de 100 termes pour votre fichier.

Signalons dans le *Bulletin de l'ACLA* (6, 2) un article sur les charnières : « Les connecteurs pragmatiques, l'analyse du discours et la trauccion ».

*Le français dans le monde* (19C) s'intéresse notamment à la « Formation en français de standardistes d'entreprise ». Connaissez-vous la G.T. ? Le numéro 192 vous apprendra qu'il s'agit de la grammaire de texte : c'est la grammaire nouvelle, qui se situe entre la grammaire de la phrase et l'analyse du discours. Typologie, articulation, cohérence et concision des textes font l'objet de plusieurs articles.

Les récentes fiches des *Observations grammaticales et terminologiques* (238 à 241) complètent l'étude des abréviations d'origine latine et des règles d'écriture des points cardinaux. « Propos sur l'adjectif tel » apporte d'utiles précisions (emploi et accord).

*La Quinzaine littéraire* (n° 436) publie un numéro spécial sur le thème « Écrire les langues françaises ». Quelque 40 écrivains participent au forum. Pour le Québec : Anne Hébert, Suzanne Jacob et Lise Gauvin.

Dans son numéro 127, *Défense de la langue française* publie des mises en garde de l'Académie française (d'agressif à so-disant, en passant par catastrophé, década et initier), s'interroge sur le sexe des bateaux, critique « contacter » et « au niveau de ». Le « Petit lexique du français des pédants » nous invite à penser que nous sommes tous des pédants qui s'ignorent... « C'est pas évident ! »

## Ne restez pas hors-circuit !

Veillez m'abonner à « CIRCUIT », magazine d'information sur la langue et la communication (un an, quatre numéros : 20\$ ; extérieur du Canada : 30\$) (Écrire en majuscules.)

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_

SIGNATURE \_\_\_\_\_

DATE \_\_\_\_\_

Envoyer à :

**Circuit**  
Société des traducteurs du Québec  
1010, rue Sainte-Catherine ouest  
Bureau 640  
Montréal (Québec)  
H3B 1G7

Chèque ou mandat à l'ordre de « Circuit STQ »

De la traduction à la terminologie, en passant par la rédaction et la stylistique, de la langue courante aux langues de spécialité, des « bonnes » vieilles habitudes aux tendances nouvelles du dire et de l'écrire, *Circuit* vous propose à compter d'aujourd'hui son périple langagier : « Des mots » prend un nouveau départ.

Si elle ne refuse pas d'emprunter le parcours semé d'embûches que constitue parfois la langue pour traiter de problèmes terminologiques, « Des mots » préfère suivre la route semée d'étoiles : une voie ouverte sur la langue

d'aujourd'hui vue à travers les mots qui la font vivre.

L'itinéraire, nous l'espérons, saura éveiller votre intérêt, piquer votre curiosité, susciter vos réactions et – nous y comptons – vous donner envie de prendre une part active au voyage. Il n'en tient qu'à vous, qui gardez souvent jalousement au fond de vos tiroirs ou de vos fichiers les fruits de vos cueillettes et de vos « cogitations », d'enrichir notre circuit d'étapes imprévues...

M.C.

## Quand la langue prête vie aux objets

**L'**avez-vous remarqué ? La langue technique n'hésite pas (elle aussi a du goût pour l'image !) à parer les objets des attributs des êtres animés.

L'animisme, on le sait bien, a fait sa marque sur le vocabulaire technique concret : qu'on songe seulement à tous les termes dérivés par analogie de forme, des parties du corps humain ou animal (tête, nez, oreille, col, bec, patte, aile, ergot, pied...).

Non content de se livrer à ce trafic d'anatomies, l'animisme agit aussi sur le plan du vocabulaire abstrait ; il trouve alors moyen d'insuffler aux choses les qualités, les comportements, les sentiments même des êtres vivants.

C'est ainsi, par exemple, qu'on parle de l'**affolement** des soupapes d'un moteur ; que le moteur lui-même **regimbe**, **galo**, **pe**, **s'emballe** ; qu'une poutre est fortement **solicitée** à la flexion ; que des matériels sont **compatibles** et des appareils **énergivores** ; qu'ils ont une **espérance de vie** plus ou moins longue...

Cette tendance est-elle si surprenante ? Voyons un peu.

### Les choses prennent vie

La langue technique est issue d'abord de l'artisan, puis a été reprise par l'ouvrier et le technicien. L'*homo technicus*, de par son activité et sa condition sociale (populaire, s'il faut le dire), n'est guère porté, comme l'est le savant, à l'abstraction et aux créations gréco-latines. Il a l'esprit concret et l'inventivité spontanée ; il recherche volontiers l'analogie avec son entourage.

Mais comment expliquer ce penchant pour l'analogie avec le monde des êtres animés, alors que le technicien vit justement dans le monde des choses (outils, machines, produits...) ? Et du reste, si l'on observe le style technique, on note bel et bien une propension à mettre la chose en valeur dans l'énoncé, et à en exclure l'humain (même sous la forme timide du « on », c'est-à-dire la fréquence du passif en technique). Exemple entre mille, le « no man's land » suivant :

– Un vieillissement accéléré a été provoqué artificiellement par un traitement de stabilisation.

Cette apparente contradiction s'explique en fait assez simplement : la chose est bel et bien centrale dans le discours technique... *mais elle vit !* L'homme technicien est d'abord « homo » : il n'aime pas vivre seul. Il est porté à peupler de multiples présences animées son monde de choses.

### L'animisme en liberté

Cette volonté d'animisme déborde les emplois relatifs aux notions techniques ; elle s'étend au vocabulaire dit « fonctionnel », c'est-à-dire aux mots qui, désignant des notions courantes, se trouvent incorporés à l'énoncé technique. Par exemple :

- Le tuyau est **équipé** de deux brides.
- Pour atteindre le métal **sain** sous-jacent...
- L'**immunité** d'un amplificateur au bruit.
- L'**agressivité** chimique d'un produit.
- Chaque moteur est monté directement sur l'axe qu'il **anime**.
- Le téflon est **indifférent** aux solvants.

- L'installation est **pilotée** par un micro-ordinateur.

Mais ce n'est pas tout ! Au-delà de ces emplois qu'on peut considérer comme « consacrés », on observe une nuée d'emplois plus ou moins fortuits, comme si le locuteur s'était exprimé **spontanément** par le biais de l'animisme :

- L'aluminium se **prête** à divers procédés de transformation.
- La rigidité des liaisons mécaniques **pénalise** l'hydraulique.
- Ces balances sont très **influçables** aux dénivellations.
- Il ne faut pas **contrarier** le centrage de la soupape.
- Ce mécanisme **peut s'accommoder** d'une commande approximative.
- Avant d'**incriminer** les amortisseurs, vérifiez...

Que ces emplois soient éventuellement repris par d'autres locuteurs et finissent par faire usage, voilà qui n'a qu'une importance secondaire ici. Ce qu'il faut souligner, c'est que leur **intention première** n'est pas de se lexicaliser, mais de servir de façon instantanée dans une situation d'expression donnée. L'animisme apparaît alors non pas comme un simple réservoir d'emplois figés, mais comme un *trait stylistique* offert en permanence au rédacteur (et au traducteur) technique.

En somme, non seulement les choses sort vivantes dans le discours technique, mais l'animisme s'y promène en liberté... Quelle ménagerie ! ☺

Claude Bédard

## Avoiding "Man" in Translation

In spite of all that has been said and written about sexist language, many aspects of the problem have not yet been resolved, for instance, that of deciding how to translate it. I became acutely aware of this when I translated *Éloge de la différence* by Albert Jacquard.

Mr. Jacquard, one of the world's leading population geneticists, combines his interests in genetics with a deep concern for the use to which science may be put. He believes popularization to be as important as University teaching and expends considerable energy on making science-related issues intelligible to the public.

In his book, he presents the facts of inheritance. He stresses the difficulties that had for centuries confounded even the best minds when they had tried to explain the inheritance of traits. The greatest difficulty was that of deciding what role to assign each of the sexes: there was a tendency to stress the contribution made by one sex to the exclusion of the other, until it was finally established that both contribute equally.

The book therefore states the equality of the sexes in matters of biological inheritance. It points out that our habits of speech have not yet caught up with the discoveries of science: for instance, we still refer to sexual "reproduction". This is obviously a contradiction in terms, since sexual beings cannot reproduce themselves — they generate a new entity of which no exact copy could ever be made.

It is remarkable that, while roundly criticizing carelessness in the use of language, and while asserting the biological equality of the sexes, the author makes no attempt to avoid linguistic conventions transmitted to him by a cultural order that, for centuries, had assumed the superiority of one sex over the other. Perhaps, like many of his generation and profession, he believes sexist language to be too trivial an issue to be worthy of his consideration. Or perhaps he deliberately chose a conventional mode of expression because he felt that this would be a more effective medium for his message.

At any rate, I had to make a choice: either to translate the sexism or else to try, if not to eliminate it, at least to reduce it. I opted for the latter because I believe that the

target audience for the translation would be alienated by such blatant disregard for fairness in language. Since the original text was published in 1978, linguistic sensibilities have shifted and it is appropriate to adjust to this shift. The word that had to be constantly avoid-

such as "human species", "humanity", "humans", "human beings", "individuals", "persons", "people", "everyone", or to use a passive as in "It has been possible" instead of "L'Homme a pu". In those cases where straightforward substitution was awkward or im-



ed, where style and clarity did not suffer, was "homme", sometimes written with a capital and sometimes not. For instance, the subtitle was *La génétique et les hommes* and the closing sentence "Sauront-ils bâillir un monde où l'Homme sera moins à la merci de l'Homme?" While it was possible to change the subtitle to *Genetics and Human Affairs*, it was necessary to keep "man" in the final sentence because it alludes to the expression "men's inhumanity to man".

It was usually possible to use equivalents

possible, some ingenuity was required. For instance, in order to translate "il se trouve que tous les individus que nous considérons comme des hommes" as "all individuals belonging to this species", it was necessary to work the expression "human species" into the preceding sentence. In a passage dealing with the population explosion, there is a reference to "les hommes actuellement vivants", which becomes "the present human population". "Le taux actuel d'accroissement du nombre des hommes" becomes "The current global growth rate" without

less of clarity. "La population du Mexique dépasserait 130 millions d'hommes" becomes "Mexico's population would be greater than 130 million". The replacement of "homme(s)" by "human" occurs frequently. "Ce déluge d'hommes" becomes "this human deluge"; "il ne s'agit pas d'une règle imaginée par l'Homme" becomes "This rule is not of human invention."

In a few instances, I used the word "man" either because the alternatives interfered with the rhythm of the passage or because the meaning actually required it. The opening sentence of the book reads: "It is an essential property of Man to transform the world around him." In this instance, the alternatives to "Man" create their own problems. "Humans" or "human beings" would have necessitated the use of plural pronouns and possessive adjectives throughout the rest of the passage, which would diminish its impact. "Human species" would have required the use of "it" and "its", and this would have altered the tone of the passage which refers to the characteristics and achievements of humans as persons. There is a need for a one-word generic term that would include both sexes and also suggest a personal equality, but we have yet to invent it.

Nowhere is the inadequacy of "Homme" as a generic term more obvious than in this sentence where the author asks: "quci de commun entre une algue et une mouette, entre une méduse et moi, un Homme?" The male bias of the term becomes clear when we realize that a woman could never use it in this way. I chose "human being": "what do a seaweed and a sea gull, a jellyfish and a human being, have in common?" However, this impersonal question does not have the same impact as the original French.

In a few cases, the use of "man" was appropriate, and I made no special effort to avoid it. In describing evolution, reference

is made to the fact that creatures endowed with ever more marvellous powers gradually appeared until finally we have "chez l'Homme, le pouvoir de prendre conscience de ses propres dons, de les multiplier et de se donner à lui-même le pouvoir de détruire toute vie." Here "man" is only too appropriate. In discussing the possibility of determining the sex of children, the author writes: "Le seul cas où l'homme puisse espérer avoir prochainement une prise réelle sur les gènes". Here again, "homme" is appropriately translated as "man", since it is in fact the sperm that determines the sex of the child.

In spite of the slight changes which have just been outlined, the English text still bears the stamp of sexism. I did not attempt to avoid the use of the masculine pronoun and possessive adjective because the alternatives – either she/he or alternating paragraphs with she or he – are considered inelegant by many people of both sexes. Neither did I change the word order which usually puts the masculine before the feminine as in "père-mère", "frère-soeur", "oncle-nièce", "fils-fille", "paternel-maternel". It is interesting that the author seems less bound by convention when he deals with the biological aspects of femaleness and maleness. For instance, on one page, the words "spermatozoïde et ovule" occur first in that order and then, twenty-five lines later, in the reverse. Elsewhere, he refers to "ovaires et testicules".

Conventions of language and rhythmic patterns lead Jacquard to express himself in a way that seems to imply something other than what he consciously intends. He talks about the quality of the biological contributions made by both sexes and yet, when he wants to illustrate a point about inheritance with an example, he mentions the father before the mother, with one exception. Or he says, in all innocence, that certain genes will survive in the son and grandson long after the father's death. Or to illustrate the similarity between off-

spring and parents he reminds us of the saying: "Tel père, tel fils." When illustrating a point with an example, he usually invites us to consider a male person. In discussing consanguineous marriages, he cites the uncle-niece case but not the aunt-nephew. When explaining about the measurement of relatedness, he takes the case of two half-brothers with a common father and different mothers. They will, because of their common father, have some identical genes. Since the French expression for genetic heritage is "patrimoine génétique", the choice of examples involving fathers, sons, and grandsons reinforces the notion implicit in "patrimoine", i.e. that inheritance flows down the male line.

My translation does not attempt to correct this type of pervasive sexism because, unlike the avoidance of "man", it would have involved extensive revision of the original. It is part of the author's cultural situation, and a clear illustration of his own point about the time lag between our intellectual grasp of scientific facts and our ability to make them part of our emotional and linguistic selves. ☹

Margaret Moriarty

JACQUARD, Albert, *Éloge de la différence*. Paris, Seuil, 1978, 221 p.  
In *Praise of Difference*. Translated by Margaret Moriarty, Columbia University Press, 1984, 187 p.

Solution de la page 18

13	S	I	R	E	N	S		K	O	L	A	S	
12	E	T	T	E	T		P	A	N	I		I	
11	R	K	S	I	P	Y		A				E	
10	I	N	I	T	H	O	U	E		A			
9	A	O	R	I	T	H	E	R	T	E	L		
8	L	I	T	O	T	E	S		S	B	I	R	
7	U	T	A	B	U		U	M	R				
6	C	O	I	S	I	S	O	S	I	E	S		
5	A	M	P	H	I	G	U	R	I				
4	N	E		A		L	O	C	A	L	E	S	
3	R	M	E	T	R	O	M	A	N	I	E		
2	E	C	C	E		C	E	N	E		R	U	
1	V	E	R	B	I	G	E	R	A	T	I	O	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13

(514) 523-4895

Pierre Marchand

Traducteur-rédacteur

1754, rue Wolfe  
Montréal (Québec)  
H2L 3J8

Josée Ouellet Simard

(514) 523-8448

Traduction spécialisée  
en administration

150, rue de guerre  
Jarry-des-rapides  
H7N 4J8

# Glaneries terminologiques en Aquitaine



En parcourant la partie landaise de l'Aquitaine, le lexicologue voyageur, au détour des vastes pinèdes célébrées par Mauriac et des « châteaux » bordelais les plus fameux, est vite envahi par le caractère linguistique sauvage de l'affichage commercial bordant les plus vieilles routes de France. Ici la créativité langagière apparaît bien souvent sous la forme de l'étrangeté. **Zone culturelle de Notre-Dame-de-Fatima, terrain entièrement viabilisé, chenil districat, carte kit (publicité bancaire), auto-center** « station de service automobile avec atelier de réparation » : le jargon administratif voisine admirablement en ces lieux avec l'anglicisme intégral.

En banlieue de Bordeaux, une raison sociale, « La brocantique » (commerce de brocants), attire l'œil exercé avec son suffixe « -ique » usurpé au domaine de la haute technologie. À l'intérieur de la vieille ville, les affiches et les vitrines des internationaux de la restauration rapide détonnent à côté des immeubles anciens noirs par le temps. Bordeaux à l'heure de la modernité. Un gâchis d'urbanisme. L'acculturation du caractère régional déteint sur la langue elle-même qu'on exhume dans les rues, au travers les affiches trop voyantes. Ville de provinces, en passe de devenir ville anonyme, où l'on reconnaît de plus en plus mal le Sud-Ouest français. L'accent même des Bordelais perd peu à peu sa mélodie originelle.

L'observateur navré se reconforte un peu, en poursuivant ses « glaneries », de découvrir une kyrielle de nouveaux venus dans la famille des noms de commerce suffixés en « -erie » (raisons sociales - r.s. - ou génériques de commerce). Quatre types sémantiques de base ont pu être isolés pour les attestations répertoriées par notre lexicologue-voyageur :

- type 1 (Nom de la chose vendue) + -erie
- type 2 (Nom du domaine de pratique commerciale) + -erie
- type 3 (Nom à caractère événementiel) + -erie
- type 4 (Nom générique d'établissement) + -erie

Le type 1 nous donne dans l'ordre alphabétique :

- **cartoucherie** (La Cartoucherie, r.s., « commerce où l'on vend des cartouches de chasse », route de Bordeaux) ;
- **chaisserie** (La Chaisserie, r.s., « commerce où l'on vend des chaises », banlieue de Bordeaux) ;
- **ciergerie** (La Ciergerie, r.s., « commerce où l'on vend des chandelles et des cierges », Rocamadour) ;
- **croissanterie** (générique de commerce et r.s., « commerce où l'on vend des croissants », Bordeaux) ;
- **grilladerie** (La Grilladerie, r.s., Bergerac) ;
- **lustrerie** (générique de commerce, « commerce spécialisé dans les appareils d'éclairage », Bordeaux) ;
- **meublerie** (La Meublerie, r.s., « commerce de meubles », Bergerac) ;
- **miroiterie** (générique de commerce, « commerce où l'on vend des miroirs », Bergerac) ;
- **rochérie** (La Rocherie, r.s., « commerce où l'on vend des roches (cristaux, pierres semi-précieuses, fossiles) », route de Bergerac) ;
- **tarterie** (La Tarterie, r.s., « pâtisserie spécialisée dans les tartes et pâtés », banlieue de Bordeaux) ;
- **voilerie** (générique de commerce, « commerce de voiles et rideaux », Bordeaux).

Ce type est de loin le plus abondant avec 12 formes répertoriées<sup>1</sup>.

Dans le type 2 nous rencontrons 8 formes qui sont :

- **boulangerie-vienniserie**<sup>2</sup> (générique de commerce, « boulangerie où l'on vend des petits pains variés et sucrés », Bordeaux) ;
- **bricoerie** (La Bricolerie, r.s., « commerce où l'on vend des articles de bricolage », sortie de Saillat) ;
- **brocaterie** (générique de commerce, « commerce où l'on vend des objets de brocante », banlieue de Bordeaux) ;
- **fouinerie** (La Fouinerie, r.s., « commerce où l'on vend toutes sortes d'objets hétéroclites », Bordeaux-Mérignac) ;
- **plâtrerie** (générique de commerce, « établissement spécialisé dans le travail du plâtre », route de Bordeaux) ;
- **retoucherie** (La Retoucherie, r.s., « atelier spécialisé dans la retouche des

- vêtements », Bordeaux) ;
- **toiletterie** (générique de commerce, « établissement spécialisé dans le toilettage des animaux domestiques », Bordeaux-Talence) ;
- **tricoterie** (La Tricoterie, r.s., « commerce où l'on vend de la laine et des articles de tricot », banlieue de Bordeaux).

Le type 3 nous a fourni 2 attestations :

- **(grande) écraserie** (« journées où l'on "écrase" les prix dans un magasin donné », banlieue de Bordeaux) ;
- **solderie** (« journées où l'on solde divers articles dans un magasin », Bergerac).

Dans le type 4 se retrouve une seule appellation, qui apparaît absurde si on l'analyse sémantiquement, il s'agit du mot **tavernerie** (générique de commerce, « synonyme de taverne », près d'Aillac). Ce type est de toute évidence à rejeter sur le plan de la qualité linguistique, n'engendrant que redondance.

La plupart des exemples que nous avons rencontrés attestent d'une heureuse créativité linguistique. En effet, la popularité « commerciale » des termes formés avec le suffixe « -erie » apporte une heureuse solution à l'emprunt direct à l'anglais. Ce type de formation, qui joue en quelque sorte le rôle de localif, possède une aptitude des plus intéressantes à la création de raisons sociales. Son caractère attractif et ludique répond aux qualités « commerciales » qu'on attend dans les milieux publicitaires, qui recherchent des étiquettes attractives, courtes et transparentes.

Partout ailleurs, l'anglais règne en maître sur l'affichage public ; les **Vanity Bar** côtoient les **shopping center** et les **auto-center** comme en Amérique anglophone. Aucune des grandes villes de province françaises n'échappe au flux angifiant jadis exclusif aux grandes capitales internationales. Que sont devenus les Français d'antan ? Plus encore, que sont devenus les francophones d'antan ? Les vins de Bordeaux, fort heureusement, continuent à se bonifier en vieillissant.

De retour au pays, quittant la pluie pour retrouver la neige de février. Les côtes blanches du Labrador, à vol d'oiseau, annoncent déjà le Québec. Serait-ce le retour à la francophonie vivante, en ce pays où rien n'est acquis pour toujours, pas même ce français que nos ancêtres ont apporté de France ? ☺

Pierre Auger

1. L'auteur a rencontré la forme **cafétérie** à l'aéroport Charles de Gaulle.

2. Le deuxième élément du composé est à classer dans le type 1.

## Coping with the computer age

At last, user groups for S.T.Q. members.

The use of computers was an underlying theme of the second annual Congress of the S.T.Q. In addition to two workshops specifically discussing how microcomputers are being used by today's translators, there were frequent allusions in other workshops to the technical aids that help produce professional output and obtain useful information. It is clearly no longer necessary to persuade translators, terminologists or interpreters that computers will improve both the quantity and quality of their work. What is now needed is simply more information and means for getting that information to those who need it.

The user-group approach, which depends heavily on cooperation among people with similar equipment (and similar problems), looks like the most promising one, and one of the results of the "user group" workshop was to propose a slightly more formal mechanism for organizing groups and exchanging information.

Hardware seems to be the simplest organizing principle and so the S.T.Q. computer committee has decided to set up user groups on that basis. Pierre Marchand (523-4895) is Macintosh group leader, and those who have Macintosh micros are urged to get in touch with Pierre. I (Betty Howell) am group leader for IBM PCs (and clones): 738-9976. Leaders of groups for other hardware will be announced.

We have all had the experience of dealing with sales people who have no idea of the nature of our work and therefore cannot offer useful advice on the purchase of equipment (from pencils to modems). The user groups are intended to let us help each other avoid pitfalls and find the most useful ways of forcing the microcomputer to do our will!

The groups and their members are not designed to act as troubleshooters who drop their regular work to solve other people's problems. What they offer is a network of names, and an opportunity to meet on a regular basis to exchange information, solutions and problems still seeking solution.

Nor are user groups the only way we can

help each other cope with new technology. This column is intended to offer specific information, as well as more general views on technology. Accordingly, readers are encouraged to send in critical reviews of software and hardware (particularly when a product turns out to be especially useful — or especially disappointing) that are relevant to our work.

The computer age is changing the nature of our work and not simply the way we do it. Whereas the word processor offered an automated way to do what translators had always done, the communicating microcomputer makes it possible to do more. It puts translators and terminologists in direct contact with both client and sources of information and makes them part of the flow of information, rather than a channel that leads out of the flow. To help our members make the transition to the computer age and then develop with it is one

of the responsibilities of our professional association. ☺

B.H.

**DATABASES:** For information about DIALOG and KNOWLEDGE INDEX:

**Micromedia/DIALOG**  
144 Front St. West  
Toronto, ON M5J 2L7  
(416) 593-5211

**CL Systems**  
Suite 205, Tower B  
112 Kent St.  
Ottawa, ON K1P 5P2  
(613) 233-3499

**IST-Informatique Inc.**  
2, Complexe Desjardins  
Suite 2217  
Montréal, QC H5B 1B3  
(514) 261-1111

**DATES:**

**ONLINE '85** - database conference  
November 4,5,6, 1985, New York Hilton  
(contact ONLINE '85, Dept. 6,  
11 Tannery Lane, West CT 06883)

## Le télécatalogage en réseau

La gestion documentaire ferait-elle problème chez vous? Dire que, depuis une quinzaine d'années, les grandes bibliothèques québécoises et, paraît-il, de plus en plus de petites connaissent les bienfaits du télécatalogage en réseau.

Le système est fondé sur le partage. Partage du travail en traitement documentaire: description catalographique, analyse documentaire, classification des ouvrages. Et partage des ressources, c'est-à-dire des collections.

Cela est possible grâce à un serveur en catalogage. Pour les fins de notre exposé, nous retiendrons UTLAS (*University of Toronto Library Automation System*).

Les clients d'UTLAS sont des bibliothèques gouvernementales, des bibliothèques privées et des bibliothèques universitaires dont certaines sont organisées en réseau. RIBLIN (Réseau Informatisé de bibliothèques/*Library Information Network*), avatar de Télécat-Unicat (Télécatalogage en coopération/*Union cata-*

logue), rassemble, à l'heure actuelle, les bibliothèques gouvernementales et les bibliothèques universitaires québécoises, sauf celle de l'Université du Québec qui a son propre réseau (SIGIRD).

Tous les abonnés peuvent, en une seule interrogation, accéder aux fichiers des autres abonnés, aux grands fichiers sources (collections de la *Library of Congress*, de la Bibliothèque nationale du Québec, de la Bibliothèque nationale du Canada) et aux fichiers de certaines bibliothèques nationales européennes. Depuis peu, les abonnés peuvent interroger leurs propres fichiers en direct au terminal.

### Comment fonctionne le télécatalogage en réseau?

À la réception d'un ouvrage, le participant interroge le serveur par terminal. Cette interrogation lui fait constater:

- que l'ouvrage n'a jamais été traité, auquel cas il précède au catalogue

# Avec un C.A., vos affaires tourneront plus rondement

## Décisions! Décisions! Décisions!

N'aimeriez-vous pas consulter une personne sûre qui verrait votre cas avec des yeux neufs... mais expérimentés?

Le comptable agréé est le conseiller privilégié de la PME: c'est un professionnel qui vous aidera à accroître l'efficacité administrative de votre entreprise et à améliorer sa rentabilité. Il vous aidera aussi à prendre vos grandes décisions au bon moment.

Voici à titre d'exemple quelques uns des services qu'un C.A. peut vous rendre:

- planification financière
- préparation et évaluation des budgets
- évaluation des prévisions et des programmes financiers
- conseils sur la recherche de capitaux
- aide pour l'obtention de subventions
- contrôle des coûts
- informatisation des systèmes comptables
- planification fiscale
- évaluation de la rémunération et des avantages sociaux
- évaluation des projets de fusion ou d'acquisition.

De plus, avec tous les bouleversements technologiques qui s'annoncent, et même qui sont déjà là, vous ne pouvez vous passer d'un tel conseiller. C'est un rouage important qui fait tourner les PME rondement.

*Ordre  
des comptables agréés  
du Québec*



original (entrée des données documentaires) ;

ou

- que l'ouvrage a déjà été traité, à la suite de quoi il fait du catalogage dérivé (sortie des données documentaires qu'il adapte à ses propres besoins). À titre informatif, à la bibliothèque de l'Office de la langue française, l'activité catalogographique consiste, à 00%, en catalogage dérivé.

À l'issue de l'interrogation, le système génère les sous-produits suivants : fiches cartonnées (fiches principales, fiches secondaires, fiches topographiques, etc.) ; catalogue sur microfiches ; liste mensuelle des nouvelles acquisitions ; étiquettes de prêts, étiquettes de cotes. Il édite même des étiquettes de codes. Il est à noter qu'une étiquette comporte au maximum huit lignes de huit caractères.

Vous aurez compris que cela ne vas pas

sans normalisation. En effet, les participants sont tenus de respecter un format uniforme, soit le format MARC (*Machine Readable Cataloguing*) canadien, la ponctuation ISBD (*International Standard Book Description*) et les Règles de catalogage anglo-américaines. Voilà pour les contraintes.

En contrepartie, le télécatalogage en réseau offre au participant des avantages évidents. Le système examiné assure certaines facilités : accès diversifié à ses propres documents ; accès à d'autres collections, d'où possibilité d'élaboration de catalogues collectifs, prêts entre bibliothèques (PCB) ; référence. S'ajoutent à cela une amélioration sensible de la qualité du traitement documentaire, notamment de l'analyse documentaire, et un changement de la nature du travail au profit de cette dernière.

Aux bibliophages que nous sommes, le télécatalogage en réseau ouvre des pers-

pectives que d'aucuns taxeront de délimitantes. « Gitants », « applemanes », « ibémophiles » ou « ibèmes-compatibilophiles », certains langagiers voient déjà poindre le jour où ils auront accès aux données documentaires informatisées depuis leur table de travail.

« Dingue ! » vous récrierez-vous. Peut-être. Mais rien ne nous interdit de demander aux concepteurs de logiciels de prendre en considération l'évolution de l'activité documentaire dans l'étude de produits centrés sur nos besoins.

Qui plus est, nous ne serions pas mal inspirés en nouant des liens avec les spécialistes des disciplines amies. En outre des services qu'ils nous ont toujours rendus, ils pourraient, nous ayant précédés dans certaines démarches, nous être utiles dans la recherche de moyens visant à faciliter et à parfaire l'exercice de notre profession. ☺

Julie Desgagné

## Faits, dits et chiffres

### Maelström d'anglomanie

À des congrès bénéficiant pourtant de la traduction simultanée, des Français insistent pour présenter en anglais leurs communications. Afin, disent-ils, d'être compris. Lors d'un colloque réunissant en France des hommes de science de langues variées, un participant du pays présentait sa communication en anglais, mais dans une phonétique qui ne venait pas d'Outre-Manche. N'arrivant pas, bien que bilingue, à comprendre exactement, je dus, comme un collègue anglophone et des étrangers, recourir au français excellent de la traduction simultanée. Que de prodiges doivent accomplir des interprètes quand on ne leur remet pas d'avance le texte. (Jacques Rousseau, *Le parler canadien et le français universel*).

### Cacophonie néologique

Le travail de fabrication des mots est difficile. La plupart du temps il est mal fait. J'ai cité la triade « gène, antigène, anticorps », dont chaque mot a été fabriqué par un biologiste différent en des temps différents. Antigène n'a rien à voir avec gène, et un anticorps est un anti-antigène ! Cette cacophonie complique inutilement notre langue. Un mauvais choix peut bloquer le vocabulaire ; François Barron l'a dit il y a pas mal de temps déjà. Mais qui s'en soucie ? (Pierre Agron, « Souvenirs »).

### Ouonnedeurfoule orthographe



Jacques Ferron, qui nous a quittés le 22 avril dernier, n'hésite pas dans ses *Contes à franciser* la graphie de certains mots anglais. Oserions-nous, comme lui, écrire « au restaurant cuiquelounche du village », « sur ce raquête se fondait son royaume », « le harouest », « un bon coeur d'homme, mais pas très fort dans la bienness », « il vendit sa toursteroume » ? « Après hroquetfeste » « Ou », formidables, ouonnedeurfoules ? L'écrivain préna-t-il ces graphies ou n'était-ce qu'une autre facette de son rhinocéros qui se portait à la « défense » du français ?

### Le best-seller des best-sellers

De 1804 à 1954, la *British and Foreign Bible Society* a distribué six cents millions d'exemplaires de la Bible dans plus de huit cents langues. Cela représente une moyenne de 10 000 exemplaires par jour pendant 150 ans.

### La condition inhumaine

Leitmotiv chez les traducteurs littéraires français : « Mieux vaut être femme de ménage : un traducteur littéraire est payé deux fois moins qu'un traducteur d'ouvrages techniques. Alors que les difficultés stylistiques font que son rendement au mois est quatre à cinq fois inférieur. « Traduire permet de payer un loyer, mais il ne faut aimer ni le confort ni le luxe pour pouvoir se consacrer à ce travail », explique chastelement Charles Mopsik. Jean Cahala, ironique, ajoute : « Pour être traducteur, c'est comme lorsqu'on voulait être officier de cavalerie au début du siècle : il faut en avoir les moyens. » (Marion Scalp, *Le Nouvel Observateur*).

### Traduire, un passe-temps hygiénique

Il y a longtemps que je traduis goutte à goutte les *Chants* de Giacomo Leopardi en cachette, dans mes rares instants de liberté, tout en sachant parfaitement que ce n'est pas cette entreprise-là qui nous portera au pinacle, Leopardi et moi. C'est simplement pour moi un passe-temps hygiénique du genre de ceux que les pères jésuites qualifiaient de plaisirs solitaires. Cette seule tentative a suffi en tout cas pour me faire prendre conscience des difficultés et des sacrifices auxquels s'exposent ceux qui veulent marcher sur les plates-bandes des traducteurs professionnels. (Gabriel Garcia Marquez, « D'abord pour le plaisir... »)

# IBM

IBM Canada Ltée

Services de  
Traduction  
de la fin de 90.

(514) 465-8373

558, Notre-Dame  
Saint-Lambert, Québec  
J4P 2K7

yves gosselin

## Votre traduction

peut maintenant être  
typographiée en une  
seule opération facile  
si vous utilisez votre  
machine de traitement  
de texte ou votre  
ordinateur personnel.  
Vous économiserez  
ainsi temps et argent.

**LAISSEZ-NOUS  
VOUS MONTRER  
COMMENT !**

Téléphonez au 337-3311



IMPRIMERIE PLOW & WATTERS  
CANADA LIMITEE  
5900, CHEMIN ST-FRANCOIS  
ST-LAURENT, QUE. H4S 1P8

## Tenue de livres R.F. inc.

- Comptabilité générale  
- Impôt

3590, rue Ontario est  
Suite 101  
Montréal, Qué, H1W 1R7  
(514) 526-2804

rf

**Robert Filiatreault**

## Montréal Trust

### Services offerts:

Comptes d'épargne et de chèques  
Fonds de placement Prêts hypothécaires  
Planification testamentaire et successorale

 **Montréal Trust**  
*Chaque chose à sa place, tout est dans son ordre.*

### SERVICE DE TRAITEMENT DE TEXTES



(514) 669-5965

- Entrée de texte
- Mise-à-jour rapide
- Impression finale
- Prête pour camera
- Communication
- Photocomposition

1950 DE LA CONCORDE, SUITE 201  
DUVERNAY, LAVAL, QUEBEC H7G 4P5

## Daniel Tolédano

Traducteur — Rédacteur  
Membre agréé de la S.T.O.  
Ingénieur de l'E.S.E. — Paris

5740 Cavendish, #1602  
Côte St-Luc (Québec)  
H4W 2T8

(514) 487-3415



## Frenette, Boulanger, Lefebvre & associés

550, rue Sherbrooke ouest, bureau 900  
Montréal (Québec) H3A 1B9

- Traduction
- Terminologie
- Communications

Tél: (514) 842-4437

# T·R·A·D·U·I·R·E

Des collaborateurs hors pair,  
une clientèle solide, un contrôle rigoureux de la qualité, du matériel bureautique à la fine pointe du progrès, une vaste documentation, une terminologie attentivement aménagée.

ET SURTOUT,

LE SOUCI DU TRAVAIL  
BIEN FAIT!

*Lilles Tremblay*



La langagerie

1200, avenue du Collège McGill, bureau 510  
Montréal (Québec) H3B 4G7

DEMANDEZ  
NOTRE  
DOSSIER  
D'INFORMATION.

**(514) 875-8820**